9e Année - No 10. - (Edition de guerre). Le No : 30 centimes 8 Mars 1919

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St Denis, PARIS
CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR
IMPRIMERIE : 58, rue Grenéta, PARIS
TÉLÉPHONE { Direction : NORD 56.33
Imprimerie : CENTRAL 66.64
Ad. Télégraphique : COURCINÉ-PARIS



L'auteur M. Gaston LEROUX

LE I[er] ÉPISODE

PARAITRA

AU CINÉMA LE

25 AVRIL



CE SERA

UN

GROS SUCCÈS



Le Grand Ciné-Roman

FRANÇAIS

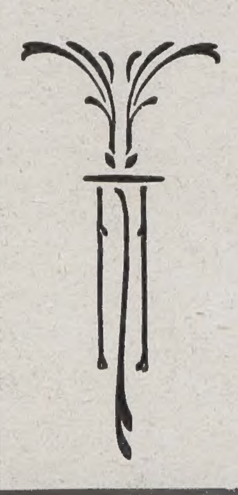


LA NOUVELLE AURORE

Sera publié quotidiennement

DANS

"Le MATIN"





Le protagoniste René NAVARRE

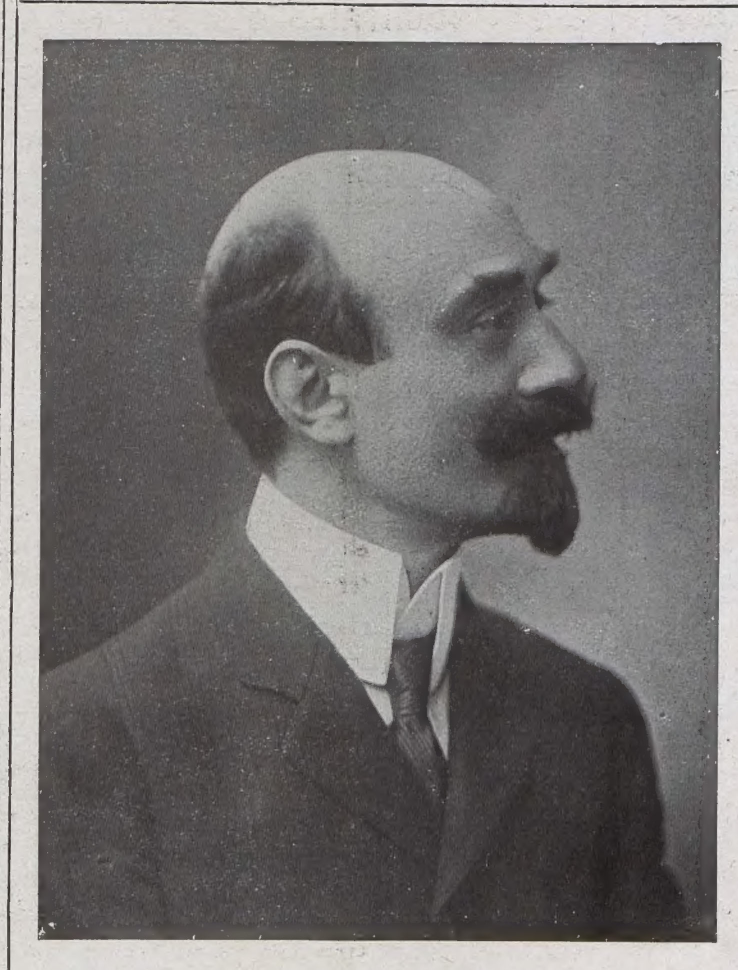




Le Metteur en Scène M. E.-E. VIOLET

Présentation LUTETIA-WAGRAM

LE 22 MARS



C. de MORLHON
Président de la "Société des Auteurs de Films"

9e Année - N° 10. - (Édition de guerre). Le N° : 30 centimes 8 Mars 1919

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 15 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 20 fr.

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS.

TÉLÉPHONE : Direction : Nord 56-33
Imprimerie : Central 66-64
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COURCINÉ-PARIS

Le Scénario Cinématographique

(Par C. de MORLHON)

Si je n'y avais pas été encouragé par la flatteuse insistance de l'aimable directeur de ce journal M. Le Fraper, j'aurais un peu hésité à écrire un article en tête duquel on pourrait, en guise d'épigraphe, inscrire le paradoxe suivant :

« En ce qui concerne le choix des idées pouvant « être traitées au cinématographe, le meilleur moyen « d'aller en avant, c'est de retourner en arrière ».

Qu'on me pardonne cette absurdité apparente. Je vais tâcher de m'expliquer.

On a, un moment, un peu perdu la tête ici. Quand *Forfaiture*, qu'on a cité tant de fois, est venu sur le marché, tous les intéressés se sont regardés effarés. Puis, après s'être resaisis, ont doctement déclaré : « Faut du nouveau! »

On n'a pas voulu se rendre compte que *Forfaiture* n'avait rien de particulier au point de vue de l'histoire même. C'était un scénario habile, mais basé sur les éternels principes du drame qui plaît à la foule.

Ce qui le caractérisait d'une façon toute particulière, c'était, d'une part, l'interprétation hors ligne, d'autre part, l'atmosphère très spéciale qu'avait su créé, autour de ce drame, l'artiste qui l'avait mis en scène, et qui constituait, en effet, surtout à cette époque, une véritable innovation.

Non! on n'a pas voulu faire cette distinction et on a brûlé tout ce qu'on avait adoré. On a brûlé tout en bloc, sans y regarder. Idées, genre, méthode, tout a été envoyé au bûcher sans triage. Et on a voulu monter dans l'art pur!

Eh bien on a eu tort! Si le cinématographe pouvait avoir des théâtres spécialisés, chacun d'eux ayant des productions faites en vue de leur destination, cette tentative d'évolution radicale aurait pu, à la rigueur, avoir sa raison d'être.

Mais l'esprit même sur lequel repose toute la cinématographie commerciale est basé sur la diffusion d'un film. Ce film est présenté, certes, dans quelques établissements mondains, mais il l'est aussi, et beaucoup plus, dans tous les Grenelle, tous les Belleville, tous les faubourgs, toutes les campagnes de France et du Monde. Et, en songeant combien les premiers comptent peu par rapport aux autres, on devrait être amené logiquement, pour connaître la valeur d'un scénario, à prendre plutôt l'avis de sa servante que celui d'un académicien.

Mais je vais plus loin encore. J'estime que le cinématographe, en raison même de ses moyens d'exposition qui le cantonne dans un genre particulier, ne sera pas de sitôt transformé, du moins dans le sens particulier qui nous occupe.

Je prétends qu'il n'offre, pour le moment du moins, aucun moyen de tendre vers le sublime, comme dans

les autres domaines de la littérature, quant au fond des sujets traités (Pour la forme nous y reviendrons tout à l'heure).

Le cinématographe qui ne vit que par l'image, doit chercher à viser le minimum de mots pour le maximum d'action.

Cette évidence que personne ne mettra en doute, doit montrer combien le problème, pour les chercheurs d'art, tourne dans un cercle vicieux.

Je suppose que l'auteur du film soit doublé d'un grand poète.

Si le premier domine l'autre, il laissera, au talent du second, une place insignifiante dans l'ensemble de l'œuvre.

Si c'est le contraire, la pièce cinématographique deviendra un poème illustré, de temps à autre, par quelques images. Et c'est là une conception paradoxale au point de vue cinématographique.

Pouvons-nous voir quelque chose entre ces deux extrêmes. Regardons l'affaire de très près.

Pour qu'on puisse me faire admettre l'évolution sous ce rapport, il faut qu'on me persuade qu'il est possible d'arriver à la perfection, qu'il est possible, par conséquent, d'avoir tôt ou tard, un Corneille du cinématographe. Si on n'admet pas ce but idéal, rien ne sert de s'égarer dans un chemin qui n'y conduit pas.

Mais soit! Admettons-le! Il est donc entendu que nous avons affaire à un génial auteur. Mon cercle vicieux de tout à l'heure l'oblige à concrétiser son talent dans l'image seule, c'est-à-dire dans une succession de tableaux suffisant à expliquer, par eux-mêmes, l'œuvre qu'il a enfanté.

Il se trouvera donc en présence d'abord d'une histoire, basée sans doute sur un thème heureux, mais dont le canevas sera sec et sans couleur. Ainsi, le sujet du Cid pourrait se résumer en une vingtaine de lignes et quoique cet exposé sommaire renfermerait une situation évidemment dramatique, combien il donnerait peu l'idée de ce que l'auteur en a tiré par la grandiose magie de ses vers. Cet exemple peut s'appliquer à tous les genres de la haute littérature. Qu'on fasse, par la pensée, la même expérience avec *Madame Bovary* ou la *Rôtisserie de la Reine Pedauque* et l'on verra combien l'histoire, quelque belle qu'elle soit, est peu de chose par rapport à la forme sous laquelle elle est présentée.

Notre grand auteur, pour se distinguer des autres, cherchera donc sa forme. Où la trouvera-t-il?

Il tombera infailliblement dans le symbolisme pour rehausser la sécheresse de son canevas. A ce moment il est perdu car il va contre le principe absolu du cinématographe : présenter les faits sous une forme rapide dont la moindre longueur est de nature à compromettre l'intérêt.

L'écran appartient essentiellement au domaine des choses concrètes. Nous devons y voir les manifestations des faits sous leur sens réel et non sous leurs formes abstraites, puisque l'image doit parler par elle-même, en comptant le moins possible sur sa légende explicative. L'écran, justement parce qu'il est un moyen prodigieux de reproduire la vie par l'action, doit rester dans le cadre de ses possibilités, et ne jamais oublier qu'il est le produit d'un art muet. C'est au détriment de ses avantages et de ses réels moyens qu'on tentera de le faire sortir de son domaine.

Mon auteur ne tardera donc pas à s'apercevoir qu'il s'est trompé d'outil et retournera au théâtre, au livre, pour trouver la forme sous laquelle son génie se manifestera.

Est-ce à dire que le cinématographe est de nature à rester dans un cadre enfantin. Je ne dis pas cela. Mais je crois (en dehors bien entendu de son domaine documentaire, instructif et comique) qu'il n'a que deux genres dans lesquels il peut sérieusement évoluer, les deux mêmes genres qui ont fait sa fortune, à son apparition.

D'une part, l'histoire simple, sentimentale, morale, la petite fleur bleue attendrissante; d'autre part, le drame où l'action ne cesse d'être intense. Eh bien, nous voilà au point essentiel car on m'accordera que la pièce dramatique forme, dans un programme, l'élément principal.

Je prétends que pour l'avenir, ce n'est pas l'âme d'un Flaubert ou d'un Taine qu'il faut souhaiter voir revivre, mais bien celle d'un Eugène Sue, d'un Paul Féval, d'un Ponson du Terrail ou d'un Dumas père.

Niera-t-on le talent de ce dernier dans le genre qu'il avait adopté? Je ne le pense pas. Or, il ne lui serait pas venu à l'esprit, sous prétexte d'évoluer, de demander à sa plume, tour à tour ironique, spirituelle, dramatique, et surtout imaginative, d'écrire brusquement pour ses lecteurs, habitués à son genre, une nouvelle page à l'œuvre du Tasse. Et ce-

pendant, dans ce domaine, il eût pu le faire sans changer d'outil.

Mais croit-on que s'il avait mis son talent à la disposition de l'écran, il se serait amusé, sous prétexte d'évoluer, à s'handicaper lui-même en voulant faire, en quelque sorte, de la peinture avec un morceau de craie ?

Il aurait étudié les moyens nouveaux qui s'offraient à sa fantastique imagination, et, c'est par l'image, l'image seule qu'il aurait traduit sa pensée féconde. Et si l'idée l'avait pris de faire de la philosophie, c'est à la plume qu'il serait retourné.

Dumas donne, par son œuvre, un des exemples les plus remarquables de ce que doit être le scénario cinématographique.

Tous ses ouvrages, à part de rares exceptions, sont adaptables à l'écran. Pourquoi ? Parce que c'est un écrivain essentiellement d'action qui conçoit des œuvres dont la trame est éminemment caractérisée par des faits, œuvres évidemment rehaussées par l'éclat de l'esprit de l'auteur, mais dans lesquelles l'intrigue ressort de la succession de choses pouvant appartenir au sens de la vue, dans lesquelles encore les caractères sont définis beaucoup moins par des explications et par des analyses que par les actions mêmes des personnages.

Prenons un maître dont l'œuvre est plus diverse : Victor Hugo. Beaucoup de ses ouvrages, la plupart pourrait-on dire, ne sont pas adaptables au cinématographe. Par contre, d'autres le sont. Dans ces derniers, le génie de l'auteur s'est manifesté dans l'action. Et sa pensée alors reste traduisible. Elle y perd, hélas ! mais la puissance de la conception est telle que la magistrale envergure d'idées de l'écrivain laisse son empreinte forte sur l'œuvre adaptée. *Quatre-vingt treize*, *Notre-Dame de Paris*, et surtout les *Misérables* en sont des exemples frappants.

Et qu'est-ce les *Misérables*, en somme? Une thèse sociale, certes, dans son objet. Or, cette thèse sociale, comment est-elle soutenue? Par la manière du roman.. (qu'on me pardonne ce mot), du roman-feuilleton. Mais quel roman-feuilleton! tout ce que le grand homme a voulu démontrer, ressort des faits et gestes de ses personnages. Il eût pu, s'il avait voulu, demander cette démonstration à sa force descriptive. Il a choisi, pour son thème, des personnages agissants, qui se meuvent dans des situations dramatiques soulignant d'elles-mêmes, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans de longues explications, les caractères nécessaires à la thèse. Ce n'est pas pour d'autres raisons que « ce roman » s'est trouvé merveilleusement à son aise sous sa nouvelle forme cinématographique.

La critique de l'évolution chimérique que certains préconisent ne ressort-elle pas de cet exemple ?

On ne va pas me dire qu'il est possible d'espérer pour le ciné un géant plus grand que le géant dont je parle.

Eh bien! supposons que Victor-Hugo ait fait à l'écran, s'il avait existé de son temps, l'immense honneur de s'occuper de ce moyen nouveau de traduire sa pensée: c'est dans une idée parallèle à celle des *Misérables* qu'il aurait consenti à s'en servir.

Mais pour toutes ses pensées symboliques, philosophiques, descriptives, poétiques, c'est toujours à la plume qu'il les aurait confiées.

Alors que va-t-on chercher à faire avec un outil insuffisant ce que ce grand auteur lui-même n'aurait pas voulu tenter?

Non! nous n'en sommes pas là! Je ne veux pas dire que nous n'y serons jamais. J'en doute simplement. Je doute que le cinématographe puisse jamais atteindre les sommets de la haute littérature par le fait qu'il est privé, par définition, de la force magique du verbe. Mais je ne sais pas, après tout, si des moyens d'exécution nouveaux ne révolutionneront pas l'écran de l'avenir.

Ces moyens révolutionnaires, nous ne les avons pas. Je ne m'occupe donc pas d'un avenir problématique et je demande de vivre avec le Présent.

Qu'on ne vienne pas me dire que, sous ce prétexte, on n'envisagerait aucun progrès.

Entendons-nous. Il y a deux questions dans cette affaire: le choix du sujet et le moyen de le présenter. Je n'ai parlé jusqu'ici que de celui-là; nous verrons tout à l'heure celui-ci et ce qu'on peut attendre du progrès dans ce côté de la question.

Pour me résumer, je dis qu'il faut laisser à une branche spéciale de l'art son genre particulier, sans chercher à empiéter dans un domaine voisin qui n'est pas fait pour elle.

J'ai voulu, au surplus, raisonner comme si la mentalité générale du public était capable d'adopter la nouvelle formule que je viens de combattre.

Eh bien, le serait-il, que ce serait une véritable folie, dans un moment où nous avons tant à faire pour sauver le film français, de consacrer plusieurs années d'efforts infructueux, commercialement parlant, pour tenter d'éduquer des foules, tandis que nos concur-

rents étrangers, dont nous sommes si lamentablement victimes actuellement, continuent à nous envoyer des films dont les plus célèbres sont conçus, tout bonnement, sous la vieille formule du mélo français!

Car il est vraiment curieux de constater que, tandis qu'on nous enserre, nous autres producteurs français, dans des cadres chimériques de symboles et de psychologie, les mêmes conseilleurs accueillent avec leurs plus gracieux sourires et pour le plus grand bien de leur caisse les grands romans américains que la masse du public va applaudir en foule.

Et que sont-ce *Les Mystères de New-York*, *Ravengar*, *Les Mystères de la Double-Croix*, *etc.*? Va-t-on me dire que c'est de l'Anatole France du cinématographe?

C'est bel et bien du roman-feuilleton et du roman-feuilleton dont l'invraisemblance, on me l'accordera, n'est pas toujours facile à digérer.

Mais c'est le plat qu'aime le gros public, celui qui par le nombre compte seul. Et, tout en se moquant du héros ou de l'héroïne trop souvent sauvé, justement, peut-être, en raison de l'invraisemblance qui touche par cela même au merveilleux, il se passionne aux aventures fabuleuses dont il attend avec impatience, d'une semaine à l'autre, la suite.

Dans un autre ordre d'idées est-ce qu'on s'imagine que les directeurs des grands journaux sont des êtres inintelligents, incapables d'évolution?

Si ces directeurs continuent à demander aux romanciers populaires en renom les éternelles trames feuilletonistes, c'est qu'ils savent que, sur leurs millions de lecteurs, la plupart ne s'accommoderait pas d'un auteur psychologue, d'un symboliste ou d'un philosophe.

Ils n'ignorent pas qu'il y a des revues littéraires pour les cultivés, et, marchands de lignes, ils fabriquent celles qu'on leur réclame.

Nous oublions trop, en effet, que le cinématographe est éminemment populaire, que la très grande majorité du public a la même mentalité que le lecteur des romans-feuilletons, que c'est cette majorité de laquelle nous vivons, que c'est à elle qu'il faut plaire si nous voulons subsister.

Entourés d'intellectuels et ne vivant pas dans la foule, nous sommes enclins à oublier la voix de celle-ci pour plaire à ceux-là.

C'est tout simplement de la folie pure car, avec cette mentalité, nous nous exposons à porter le dernier coup à notre marché.

Ce n'est pas le moment, on me l'accordera, de prendre la robe d'apôtre. Nous sommes trop pauvres pour cela.

Les éditeurs, à juste raison ma foi, au lieu de faire de l'*Art*, font de *l'arithmétique*. Et, s'apercevant, par deux opérations fort simples, que la production française leur coûte très cher au lieu de leur rapporter, ils la lâchent tranquillement.

Eh bien, je dis que c'est le moment de faire nous aussi de l'arithmétique. Il n'y a pas à chercher à préparer l'avenir. Il faut sauver le présent. Il faut nous supposer marchands de n'importe quoi et fabriquer ce n'importe quoi, non pas en vue de notre postérité, mais au goût du plus grand nombre.

Alors, parlons chiffre. Est-ce que les pièces symboliques font plus d'argent que les pièces populaires telles que les *Deux gosses*, les *Mystères de New-York*, *Judex*, etc.?... Oui! Faites des pièces symboliques.

Est-ce le contraire? N'en faites pas!

Si vous êtes ignorant, voyez la comptabilité des éditeurs et demandez au caissier ce qu'il préfère entre *Monte-Christo* et l'œuvre d'art : Vous serez renseigné!

Ainsi me dira-t-on, vous en êtes là? Sous un calcul d'épicier , vous vous refusez à toute évolution?

Pas du tout! J'espère l'évolution et je crains la révolution. Celle-là engendre le progrès; celle-ci, le désordre et la famine. La famine nous y sommes. Quant au progrès nous allons en parler :

Je le souhaite et j'y crois autant que tout autre ! Le cinématographe laisse un champ immense d'exploitation aux écrivains d'action, à ceux-là seuls.

Il faut les attirer à nous pour que nos comédies dramatiques soient de mieux en mieux charpentées, comédies conçues spécialement en vue de l'écran, comédie, dont la thèse et les caractères des personnages ressortiront non pas des titres, des sous-titres, des dialogues continuels, mais bien de l'action qui sera éloquente par elle-même.

Et dans cette voie on peut prétendre réaliser, de temps à autre, des œuvres fortes qui resteront cependant populaires parce qu'elles seront simples et à la portée de tous.

Du progrès! Ah! il y en a faire dans la trame du roman populaire conçu sous le type qui a passionné les foules à l'époque des grands feuilletonistes.

Qu'un nouveau Dumas père revienne sur terre pour concevoir en vue de l'écran une œuvre de l'envergure

des *Trois Mousquetaires* et le but idéal sera atteint.

Dans ce chemin long à parcourir, tâchons de nous perfectionner. Le progrès, dans ce domaine, aura une large part !

Je viens de dire très franchement ce que je pensais sur le *fond* du scénario souhaitable.

Je ne dirai que quelques mots sur la *forme* car nous sommes sous ce rapport tous d'accord.

J'ai nié le progrès dans l'évolution des sujets comme je nierai que les impressionnistes modernes qui n'attirent que ma curiosité soient capables de me donner les impressions que me laisse un Rembrandt.

Mais, non seulement, je ne nie pas le progrès dans la présentation des sujets, mais encore je crois qu'on peut s'attendre, de jour en jour, à des trouvailles surprenantes.

Dans ce domaine, l'évolution a été considérable, et elle le deviendra bien davantage dans l'avenir. Ce qu'on fera demain paraîtra vieux après-demain : les vrais artistes pourront se signaler en devenant des précurseurs.

C'est par l'atmosphère qu'ils créeront dans leurs pièces dramatiques, c'est par une juxtaposition savante des images, conçue en vue de l'effet à rendre, c'est par des oppositions de lumière ou de décors en rapport avec les contrastes qu'ils voudront souligner, c'est par l'ameublement qui ne sera pas, comme jadis, un passe-partout, c'est par les détails, en apparence insignifiants, mais dont l'ensemble contribuera à donner l'illusion de la vie elle-même, c'est par tout ce qui ressortira demain du génie artistique de l'un ou de la science de l'autre, que ces précurseurs conduiront l'écran dans la voie de sa seule évolution possible.

Le canevas, c'est l'idée. L'écrivain a sa plume pour la rendre quelconque ou immortelle. La plume de l'artiste au cinématographe, c'est l'ambiance.

C'est dans cet ordre d'idées que certains de mes confrères, égarés, à mon avis, dans le symbolisme mais, aux grandes qualités artistiques desquels je suis le premier à rendre hommage, c'est, dans cet ordre d'idées, qu'ils trouveront le moyen de donner à leur talent, une large part d'activité et d'originalité.

Je ne dis pas que, de temps à autre, un essai, pour un cas spécial, pour une œuvre particulière, ne doive pas être tenté.

Mais, dans l'intérêt même de ceux qui voudraient soutenir ces tentatives, très aléatoires, au point de vue commercial, il faut chercher, avant tout, à entretenir la caisse de ces audacieux.

Un banquier ne peut-être un Mécène généreux que s'il a le soin, d'abord, de rester *pratique* quand il est à sa banque. Il parle *art* quand il donne, mais il parle *chiffre* quand il reçoit. Et naturellement, il est beaucoup plus bavard dans le sceond cas que dans le premier.

Faisons comme lui : la cinématographie française en a le plus grand besoin.

C. DE MORLHON.

Petite Profession de foi

Le Courrier *n'est pas le concurrent de ses clients. Il ne fait pas " d'affaires ", ne touche pas de pots-de-vin scandaleux, ne vend pas de films.*

Le Courrier *ne fonde aucune agence de location, n'essaye aucune combinaison louche et ne monte, contre ses Clients, aucun trust.*

Le Courrier *n'esbrouffe personne, n'entôle personne, n'est à la solde d'aucune maison. Il ne se laisse jamais éblouir ni influencer par qui que ce soit ou quoi que ce soit.*

Le Courrier, *après dix années de probité et de nombreuses campagnes pour la justice et le droit contre la tartuferie et le mensonge, se fait un strict devoir de clouer au pilori tous les aigrefins, les monte-en-l'air et les escarpes en veston qui s'introduisent dans notre corporation pour y attirer des gens trop crédules et les détrousser ensuite.*

Le Courrier *ne prête le concours de son autorité, soit sous forme de publicité soit de toute autre manière, qu'à des maisons sérieuses, réellement dignes de confiance.*

Le Courrier *n'est pas un mur sur lequel n'importe qui peut déposer n'importe quoi, n'importe quand moyennant finances. C'est un journal vivant, propre, impartial et indépendant. Qu'on se le dise. Cela évitera aux* **néophytes** *ou aux* **mal informés** *fussent-ils tout cousus d'or, des démarches oiseuses et stériles. Que ceux-là sachent bien que tout ne s'achète pas en France et... qu'ils le méditent.* C. L.

Ce que nos ennemis ont fait !

Cet article est documentaire, c'est dire que les renseignements qu'il contient ont été puisés à bonne source. Ils peuvent être pour nous d'une grande utilité.

Tout d'abord, il apparaît que l'Allemagne, pendant la guerre, a cherché par tous les moyens à s'implanter en Suisse et qu'elle y a partiellement réussi.

Bien que n'ayant qu'un capital social minime, les Sociétés suisses fondées par les Allemands avaient derrière elles le capital de la grosse industrie allemande qui voyait dans le développement du cinématographe un moyen de pénétration efficace vis-à-vis du peuple suisse pour y implanter la kulture et les produits allemands.

Parlons d'abord d'une Société fondée en 1916, la *Deutsche Lichtbield Gesellschaft Berlin* dont un tract qui nous est récemment parvenu contient les indications qui suivent :

Programme et But de la « Deutsche Lichtbield Gesellschaft Berlin ».

Etablissement d'un programme de propagande en faveur de la culture, de l'économie et du commerce étranger de l'Allemagne, à l'intérieur comme à l'extérieur, par l'image particulièrement par des films reposant sur une base nationale et utile.

Pour atteindre ce but, on doit utiliser : 1° l'appui de tous les intéressés allemands des industries photographique et cinématographique; 2° le concours des collaborateurs de métier, expérimentés; 3° la préparation ou l'extension de films ou photographies modèles, autant que possible avec le concours de l'industrie allemande; 4° le développement des photographies et des films à l'intérieur comme à l'étranger, en particulier par des combinaisons de tournées, par des locations à des unions, écoles, missions et autres institutions, par des traités avec les universités ainsi que par l'exploitation de cinémas-théâtres.

Disons que cette Société née de la grande industrie allemande, et qui devait disposer de capitaux énormes, se montra très active au point de vue propagande. Son action s'étendit jusqu'à l'Orient. Toutes les parts de la *Balkan Orient film Gesellschaft*, qui fut fondée par la *Lichtbield Gesellschaft*, en union avec la *Metzler Bioscop und Eikogesellschaft* se trouvaient entre ses mains.

Cette société paraît s'être principalement attachée à l'exploitation des cinémas.

Une autre affaire, *l'Universum-film-Aktiengesellschaft* (*U f a*) donnait à l'industrie allemande du film une importance considérable. Cette Société semble prête à supplanter toutes les influences étrangères qui pourraient se faire sentir au lendemain de la Paix. Elle est organisée pour lutter sur le terrain commercial et industriel.

Elle essaiera certainement de nous passer sa kamelote. Méfions-nous!

En Suisse, voici la suite logique des événements :

En juillet 1916, la *Nordische Film Cie G. M. B. H.*, à Berlin, avait installé sous le même nom à Zurich, avec l'additif « filiale de Zurich » une succursale dont le but était la fabrication et l'exportation de films et l'exploitation de cinémas. Le seul nom que nous trouvons dans cette filiale est un certain *Oleanderson Olsen*, fabricant à Berlin.

En décembre 1916 fut fondée à Zurich la Société *Max Stôr Kunst-film A. G.* Elle était d'ailleurs en étroites relations avec la Nordische. Son président était Otto Furnster, négociant à Berlin, son directeur Hermann Felluer, négociant à Francfort-sur-le-Mein.

Toujours à Zurich, en mai 1917, a été fondée une Société, *Lichtspiele A. G.*, ayant pour but l'acquisition et l'exploitation de cinémas. Comme seul membre du Conseil d'administration, on relève le nom d'Harry Landauer, négociant à Chicago. Une assemblée de cette société en date du 10 septembre 1917, qui prit une décision au sujet de l'acquisition de cinémas-théâtres a élu président C. Franzos, de Vienne, directeur de la Nordische Film, de sorte que toutes ces affaires paraissent n'en faire qu'une.

En avril 1918, on annonça dans la feuille officielle de commerce que la *Zurcher Lichspiele A. G.* avait installé à Saint-Gall, sous la même firme, mais avec l'additif *Filiale Union-Cinéma à Saint-Gall*, une succursale à la direction de laquelle fut nommé Ernst Franzos, directeur de la Nordische Film Cie. Son lieu de naissance n'est plus, cette fois, Vienne, mais Brody (Galicie). Son prénom lui-même est changé.

A Genève, le directeur du *Royal Biograph* est également Franzos.

Avons-nous besoin d'ajouter que de nombreuses affaires, plus petites, se greffaient toujours sur la Nordische et que cette Société allemande possède aujourd'hui, en Suisse, un nombre respectable de théâtres et de cinémas.

Il semble donc, à première vue, et en nous fiant aux moyens que nous avons de savoir ce qui s'est passé chez les neutres, que l'Allemagne n'est pas restée inactive pendant la guerre. Sûre de la victoire, elle préparait l'écoulement de sa production et, disposant de capitaux énormes, elle n'a pas hésité à s'approprier toutes les salles qu'elle a pu trouver.

Nous saurons quelque jour si elle n'a pas usé de moyens subversifs pour faire pression sur les exploitants suisses.

Dans tous les cas, elle avait organisé depuis longtemps une campagne de propagande en faveur de la culture et des produits allemands. Si elle avait été victorieuse, elle inondait le marché de ses films, confectionnés avec le concours des grandes industries. Elle avait su grouper tous les intérêts et accaparait méthodiquement les salles de cinéma. La Nordische apparaît avec toutes ses filiales comme une colossale entreprise qui aurait été capable d'une grande production.

Nous sommes les vainqueurs. Il s'agit de profiter d'une victoire chèrement payée. Il faut en recueillir le fruit. Où sont nos films de propagande? Quelle est la grande maison qui inondera le marché français et étranger de notre production nationale?

Nos soldats ont été admirés du monde entier! Il faut que ces mêmes soldats, redevenus des industriels et des commerçants, continuent à servir la cause sacrée qu'ils ont défendue sur les champs de bataille et la grandeur de leur Pays!

Il faut à la tête de nos entreprises des hommes actifs, entreprenants, qui comprennent enfin que pas plus que nous n'étions neutres pendant la guerre, nous ne devons l'être pendant la Paix. *Il faut agir*, il est temps.

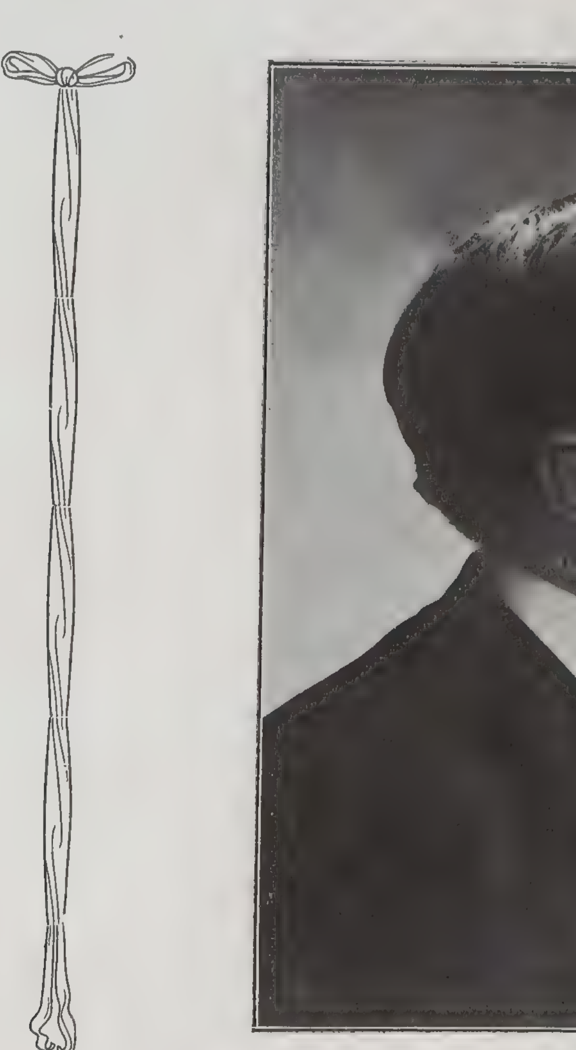
E.-L. FOUQUET.

PATHÉ présente prochainement ***J'ACCUSE*** d'Abel **GANCE**



Aimable Réception

La réception de M. J.-L. Breton, le nouveau et sympathique président de la *Ligue Française du Cinématographe* eut lieu samedi dernier, 1er mars, à l'heure dite, dans les salons du restaurant Weber. Elle fut particulièrement cordiale.







M. J.-L. BRETON

Autour de la table, beaucoup de visages amis entre lesquels nous citons :

Mmes Delarue-Mardrus, Colette, Myriam Harry; MM. Gugenheim, Thamin (André), Guégan, Léon Gaumont, Charles Delac, Rochette, G. Hermand, L. Herman, Paul Kastor, Zibell, Léger (Le Cinéma à la Campagne), Carron (Société nationale des Conférences populaires, Georges Dureau, Besse, Guerniéri, Fleury (Gaston), Pierre Decourcelle, Benoît-Lévy (Edmond), Madieu (Compagnie Générale Pathé), Hache, Meignen, Thiers, architecte, Breton (J.-L.), Millet, Famechon (directeur de l'Office National du Tourisme), Serge Sandberg, de Morlhon, Charles Le Fraper.

Cette simple énumération montre bien clairement que la Ligue réunit, non seulement les professionnels du Cinéma, mais encore toutes les personnes qui s'intéressent à notre industrie et les œuvres qui ont recours au prestigieux écran.

C'est ainsi qu'étaient représentés l'Office National du Tourisme, la Société Nationale des Conférences populaires, le Cinéma à la campagne.

Innovation intéressante, aucun discours ne fut prononcé. Nous notons avec satisfaction un précédent charmant qui bouleverse un peu les traditions des banquets.

D'aimables dialogues, cependant, s'engagèrent à l'heure du champagne entre les convives.

M. Edmond Benoît-Lévy, secrétaire général fondateur de la Ligue, en quelques paroles fort courtoises, remercie au

nom du Comité M. J.-L. Breton d'en avoir accepté la présidence. Notre ami signala quelques questions dont la solution s'impose : le Musée cinématographique; le Cinéma scolaire, la renaissance et le développement du film français. M. J.-L. Breton répondit que son concours était tout acquis à la Ligue et qu'il serait très heureux s'il pouvait concourir à la prospérité de notre grande industrie.

Ensuite M. Gaumont voulut bien nous rassurer sur l'avenir du Film français. Le grand éditeur compte bien reprendre le plus tôt possible sa fabrication.

Mme Delarue-Mardrus nous fit part très naïvement de ses désillusions cinématographiques.

Il paraît qu'on n'accepte jamais aucun de ses scénarios. Heureusement! M. Gaumont entendit sa requête. Il lui promit de tourner le premier qu'elle lui apporterait...

Mme Colette dit aussi quelques mots sur la question des scénarios. M. de Morlhon vint clore tous ces aimables propos. Il montra, avec beaucoup de maîtrise, que le Cinéma est un art tout spécial dans lequel il faut savoir se plier à une éducation longue et minutieuse.

L'éminent écrivain expose d'ailleurs aujourd'hui ses idées en tête du *Courrier*. Nos lecteurs les connaissent déjà. Nous les laissons les méditer à leur aise.

Enfin, à trois heures, bien à regret, après avoir pris rendez-vous pour le mois prochain, les convives se dispersèrent, emportant le plus agréable souvenir de cette charmante réunion.

C. C.

Les Soirées Cinématographiques Parisiennes

PARISIANA

Le cinéma n'en était encore qu'à ses débuts que, déjà, à Parisiana, concert apprécié de tous les vrais boulevardiers, défilaient de sensationnelles revues où se firent applaudir Carjol, Vilbert et d'autres que j'oublie. Les temps ont changé et Parisiana est devenu « Le roi des cinémas »; mais aujourd'hui, comme alors, c'est M. Ruez qui préside aux destinées de la jolie salle du boulevard Poissonnière et son nom n'est-il pas synonyme de succès?

Cet avisé directeur, faisant preuve de bon goût, puise largement, pour composer son programme, dans les productions des cinématographes Harry. Cette semaine, l'affiche porte comme pièce de résistance Le Serment, *comédie dramatique en 4 parties.*

J'ai revu avec plaisir ce film (ce n'est pas une toute dernière nouveauté) qui réunit les qualités essentielles pour plaire au public et dont l'interprétation a été confiée à deux artistes éminemment sympathiques, M. William Russell et Miss Francélia Billington.

C'est du bon cinéma : mise en scène soignée, action sentimentale agrémentée de passages comiques, où cependant les scènes de violence paraissent un peu trop fréquentes; mais ceci n'est pas fait pour déplaire à la masse, au contraire.

A noter encore, dans ce spectacle copieux, un bon documentaire, Villes d'Espagne, *et un excellent comique,* A qui le bébé? *(édition Eclipse), brillamment enlevé par une trépidante troupe.*

F. CAMOIN.

Notes d'une Spectatrice

Variations sur un vieux thème

« Redoute l'artiste. Qu'il soit peintre, poète, romancier, auteur dramatique, musicien, critique, brun, blond, glabre ou barbu, chauve ou chevelu, dans la jeunesse, dans la force de l'âge ou dans... l'enfance : Ce sera toujours ton ennemi parce qu'il te fera dépenser de l'argent », ainsi s'exprime notre maximaliste dont les vertes sentences devraient être affichées en tableaux dans les bureaux de Leurs Eminences Directoriales!...

J'estime même qu'elles seraient mieux à leur place au-dessus des bureaux et fauteuils en bois de rose que ces grossières proclamations : Soyez brefs, nos minutes sont aussi... vous connaissez le reste.

Combien leur était préférable l'humour de ce galant homme qui, lassé de voir les manitous entrer dans son bureau, le chapeau sur les yeux, avait affiché à sa porte cette invite gracieuse : « On est autorisé à se découvrir avant d'entrer. »

Mais... revenons à la maxime qui précède.

Pour beaucoup de ceux qui, suivant l'expression consacrée, « font dans le cinéma » comme ils auraient « fait » dans la bâtisse, la clouterie, les graisses ou les chasubles, l'artiste est la bête noire... le gibier pour lequel la chasse est toujours ouverte... jamais fermée.

Aussi, c'est que c'est un terrible rongeur que cet animal à deux pattes et — horreur! — au cerveau pensant!

Pensez donc! des êtres qui vont, se permettant d'avoir des idées dont la réalisation « coûte des argents »... Ils ne se doutent pas, ils ne veulent pas se rendre compte, nos dirigeants cinémateux que, pourtant, à tout prendre, c'est encore grâce aux imaginations de leurs artistes qu'ils ont pu édifier leur fortune.

Qu'ils aient eu « l'art » de monnayer leurs productions, personne ne le conteste, mais après quelles déformations! D'ailleurs, elles eurent souvent pour résultat de leur faire perdre la moitié de leur valeur.

Que les conceptions échevelées de quelques rêveurs n'aient pas, souvent, besoin de la mise au point d'un homme de métier... d'accord, mais entre cela et faire passer l'artiste, sa conception et sa... rémunération immédiatement après celle du garçon d'accessoires... il y a un pas...

Le pas, l'infranchissable pas, qui les séparera toujours... l'un au fond du ravin, l'autre sur la cime : L'abîme.

LUIGIA REZZONICO D. T.

LES RÉFLEXIONS DE JIM BUSINESS

FUMÉE

Je lisais dernièrement dans une revue scientifique populaire un long article relatif à la fabrication des tabacs dans les manufactures françaises qui traitent l'herbe à Nicot. Comme depuis longtemps je suis sevré de cigarettes, vous pensez avec quel plaisir je lisais que nos établissements nationaux sont « dotés d'un matériel ultra-moderne que les ingénieurs perfectionnent de jour en jour ». C'est en France que l'on fabrique le meilleur tabac, dit le rédacteur de l'article. Personne n'en doute, mais on voudrait bien y goûter. Comme Panurge qui mangeait son pain sec au fumet des rôts qui cuisaient chez le traiteur, j'ai savouré la fumée imaginaire d'une excellente pipe en regardant les impressionnantes machines à couper, décortiquer, trier, rouler le tabac dont les reproductions ornaient cet excellent article de revue.

Je fermais le livre, rassuré sur l'avenir tabaconiste de la France et je pensais que la crise du tabac était une de ces illusions collectives dont la foule est si souvent victime. La queue à la porte des débitants-bistros, erreurs de nos sens abusés, la cour et les bouquets à la marchande de tabac, illusions, fumées de nos cœurs assoiffés d'idéal. Nous rêvâmes, oh! mes frères fumeurs, puisqu'il vient d'être démontré que nos manufactures de tabacs sont les premières du monde comme notre bureaucratie est la plus grande du monde. The first in the world. *Où ne montera-t-elle pas, cette administration tutélaire? Elle plafonne à des hauteurs vertigineuses. Elle se fait adorer, encenser. Il lui faut les parfums et les myrrhes, les foules prosternées et elle distribue l'illusion, la sainte illusion qui nous fait patienter... Elle a des machines perfectionnées pour nous fabriquer des cigarettes. Elle en fabrique, certes, mais elle les conserve pour les besoins du Temple. De temps en temps, les prêtres de l'Ordre Bureaucratique, je veux dire les multitudes de chefs, sous-chefs, de bureaux, rédacteurs, sous-rédacteurs, commis d'ordre se rassemblent dans une ville choisie et procèdent aux sacrifices. La Divinité auréolée du rond-de-cuir sacré et en pégamoïd (les temps sont durs) reçoit les hommages. Des encensoirs montent vers elle les fumées de millions de cigarettes consumées en son honneur.*

En lentes théories, psalmodiant les chants liturgiques, les fidèles dessinent sur les dalles du temple des figures ésotériques. Au pied de la statue, un contribuable ligotté attend avec résignation le moment du sacrifice. Et la fumée des cigarettes monte, monte, toujours...

C'est ainsi que je m'explique, par l'hypothèse d'une religion encore peu connue, le fait qu'à Marseille 3 millions de cigarettes ont été brûlées par les soins de la régie. Il ne peut s'agir que d'un sacerdoce, que le vulgaire n'a pas à connaître. Mais pendant ce temps-là, j'ai attrapé la grippe à la porte de mon débitant de tabac. Trois heures de queue, oui, Monsieur! Et j'ai eu 2 cigarettes.

Jim BUSINESS.



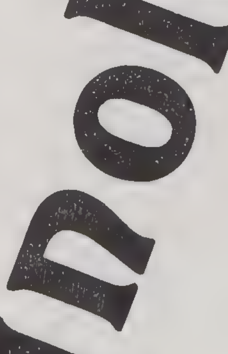
Mlle KITTY HOTT

PATHÉ

présente

le

18 Mars



Chignole



Mise en scène de

R. PLAISSETTY

M. URBAN



CHIGNOLE

tirée du célèbre roman de

Marcel NADAUD

cette œuvre populaire
remportera auprès de
tous les publics le plus

Triomphal Succès

PATHÉ  S.C.A.G.L.

Les Étrangleurs

Après toutes les taxes dont l'industrie du Film a été grevée au cours de ces dernières années, on pouvait penser que tous les appétits seraient satisfaits. Il n'en est rien, hélas! Les municipalités continuent à pressurer les exploitations cinématographiques et à inventer mille autres manières de les rendre absolument stériles.

Celle de Rouen ouvre le feu en augmentant d'une manière absolument scandaleuse, les rétributions des services de police et d'incendie qu'elle impose elle-même aux salles de spectacle. Je crains bien qu'en voulant trop obtenir on ne finisse par étrangler tout simplement cette bonne *poule aux œufs d'or* qu'est le Cinéma.

Qu'on en juge :

Voici les documents :

Rouen, le 15 février 1919.

MAIRIE
DE ROUEN
—
SECRÉTARIAT
—o—
Objet :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur le Directeur,

Dans ces derniers temps, l'Administration municipale a été appelée à examiner la question des indemnités actuellement allouées aux gardiens de la paix ainsi qu'aux sapeurs-pompiers de service dans les salles de spectacles et cinémas et il a été reconnu qu'elles ne correspondaient plus avec la cherté de vie actuelle; que, par suite, il y avait lieu de l'augmenter.

En conséquence, j'ai pris à la date du 11 février courant deux arrêtés qui ont reçu l'approbation de M. le Préfet, et dont je vous adresse ci-joint copies.

Je crois devoir vous faire remarquer que l'application en sera faite à compter du 20 courant.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Rouen :
Signé : MOREL.

MAIRIE
DE ROUEN
—
SECRÉTARIAT
—o—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nous, Maire de Rouen, Conseiller général, Chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de Guerre.

Vu les arrêtés municipaux en date des 30 janvier 1914 et 29 octobre 1917 relatifs aux rétributions dues par les directeurs d'établissements pour le service des incendies dans les théâtres et tous autres lieux publics de réunion;

Considérant que ces rétributions ne répondent plus aux nécessités de la vie et à l'importance du service rendu; qu'il y a lieu, par suite, de les modifier;

AVONS ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article premier. — Les arrêtés susvisés des 30 janvier 1914 et 29 octobre 1917 sont rapportés et remplacés par les dispositions suivantes :

Article 2. — A partir du 20 février courant, tout service fait par le service des incendies dans les conditions sus-indiquées sera rétribué comme suit :

A. Par représentation, séance ou réunion :

1° Officier ou adjudant de ronde . . Fr. 2 »
2° Sous-officier de ronde 1 75

B. Par représentation, séance ou réunion, quelle que soit la durée de présence des hommes :

1° Entre six heures du matin et minuit :
Par homme . . . . 6 »
2° De minuit à six heures :
Par homme . . . . 10 »

Tout service commencé avant minuit et se prolongeant après cette heure sera rétribué à raison de :
Par homme . . . . 10 »

Article 3. — Tout service dépassant cinq heures de présence sera attribué à raison de 2 francs par heure supplémentaire pour les services faits entre six heures du matin et minuit et 3 francs par heure pour ceux de minuit à six heures du matin ou se prolongeant au delà de cette heure.

Article 4. — Ces allocations sont versées avant la fin de chaque séance au sous-officier de ronde contre reçu signé du capitaine commandant ou de l'officier par lui délégué.

Les sommes ainsi recueillies sont remises chaque jour entre les mains de l'officier chef des sapeurs-pompiers permanents, qui en effectue les versements tous les samedis à la recette municipale.

Article 5. — La répartition en est faite tous les trois mois sur notre ordonnance appuyée d'un état d'émargement, et ce, de la façon suivante :

A. Entre tous les officiers et adjudants;
B. Entre tous les autres sous-officiers;
C. Entre tous les caporaux et sapeurs, mais en ce qui les concerne, au prorata seulement du service effectué par chacun.

Article 6. — M. le capitaine commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Article 7. — Un exemplaire en sera notifié à chacun des directeurs de théâtre ou salle de spectacle intéressés, ainsi qu'au receveur municipal.

Fait à Rouen, en l'Hôtel de Ville, le 11 février 1919.

Signé : Lucien VALLIN.

Vu et approuvé, Rouen, le 13 février 1919.

Pour le Préfet :
Le Secrétaire Général,
Signé : LABREGÈRE.

Pour copie conforme :
Le Maire de Rouen,
Signature illisible.

Cachet :

plus de taxes!

plus d' impôts!

plus de publicité!

plus de droit des pauvres!

marcel arnac

La Poule aux Œufs d'Or

La survivance des cellules des corps morts

Prouvée par le Cinématographe

(Par VERHYLLE)

Il y a plusieurs années, des quantités d'articles ont été écrits, des interviews nombreuses ont été prises au sujet d'une découverte du docteur Carrel, tous furent donnés sous des titres les plus sensationnels les uns que les autres. Je me souviens encore de certain qui s'étalait sur deux colonnes de quotidien, et qui parlait de la persistance de la vie dans les cellules des corps morts.

En effet, d'après la méthode de Harrison-Borrows, modifiée par Carrel, les auteurs d'une note parue dans le compte rendu des sciences de la Société de biologie, MM. Levaditi et Mutermilch, avaient montré l'action exercée par la toxine diphtérique sur la vie des cellules *in vitro*, c'est-à-dire une *réaction physiologique* qui se fait en dehors de l'organisme.

Ces auteurs avaient décrit deux phénomènes que l'on observe lorsque l'on place à 37 degrés dans du plasma de poule, des fragments d'organes d'embryon de poulets :

1° La sortie des éléments migrateurs avec le fragment de rate et de moelle osseuse;

2° Apparition des cellules fusiformes.

Ce sont ces phénomènes que les docteurs J. Comandon, Levaditi et Mutermilch voulurent examiner au point de vue biologique.

Le but qu'ils poursuivaient était d'observer quelles pouvaient être les diverses phases dans l'apparition des cellules fusiformes, autour des fragments du cœur, et quelle pouvait être la marche de la sortie leucocytaire.

C'est l'enregistrement cinématographique qui permettait la reproduction *en raccourci* des diverses phases, et qui, en exagérant la vitesse des processus lents, pouvait, en les reconstituant sur l'écran, renseigner les savants à ce sujet.

Les trois savants se mirent donc à l'œuvre et bientôt ils en donnaient le résultat dans une séance de la Société de Biologie.

Sans nous attarder sur la technique du procédé qu'ils ont employé, nous n'en verrons que le résultat.

Ils examinèrent d'abord le fragment de la rate et étudièrent les phénomènes de la sortie cellulaire; ils reproduisirent ces phénomènes à une vitesse 300 fois plus grande que la vitesse réelle, c'est-à-dire en prenant une image toutes les 19 secondes pour l'enregistrement, pour être reproduite sur l'écran à celle de 16 images à la seconde, allure normale.

Et voici ce que l'on vit au cinématographe : les cellules des fragments de rate offraient deux aspects; quelques-uns avaient un noyau latéral et un protoplasma clair et assez abondant. D'autres étaient plus petites et leur noyau était plutôt central.

Les cellules de la première catégorie se déplaçaient dans tous les sens, ils quittaient le fragment de rate et rampaient à l'aide de leurs pseudopodes, et s'en allaient assez loin dans le plasma. *Parfois aussi, elles s'en retournaient par un autre chemin pour rejoindre le fragment splénique.*

On remarquait aussi que les leucocytes plus petites paraissent moins mobiles et que leur déplacement était aussi intense sur toute la périphérie du fragment d'organe; c'était tout un grouillement de cellules qui constituait ce fragment et cela donnait l'impression d'une ruche d'abeilles où tout est en mouvement.

Les cellules amiboïdes semblaient sortir pour chercher au loin leur nourriture et revenaient ensuite à leur point de départ.

Les savants ajoutent dans leur note à la Société de Biologie que le phénomène qu'ils avaient décrit avait été enregistré pendant deux heures lors d'une expérience, et pendant quatre heures quinze à la suivante.

Ils tentèrent ensuite d'obtenir un grossissement plus fort et sur l'écran le phénomène fut représenté à une vitesse 96 fois plus grande que la vitesse réelle (une image toutes les six secondes).

Là, les détails du mouvement des cellules amiboïdes se voyaient avec plus de précision. Les cellules avaient un noyau latéral et un protoplasma clair à la périphérie, rempli de granulations vers le centre. Elles se déplaçaient à l'aide de leurs pseudopodes, se moulaient parfois les unes sur les autres et formaient de véritables amas. Au bout de quatre jours, les mouvements étaient plus lents, les cellules paraissaient plus étalées et s'agglutinaient les unes aux autres.

Le second phénomène dont les trois savants rendirent compte est celui de l'apparition des cellules fusiformes.

Au cinématographe, le phénomène était reproduit à une vitesse 300 fois plus grande que la vitesse réelle et voici ce qu'il montrait sur l'écran :

Le fragment du cœur offrait au début un pourtour parsemé de petites pointes, ce qui marquait le commencement du phénomène de l'apparition des cellules fusiformes. Peu après, ces cellules devenaient de plus en plus apparentes, elles semblaient glisser les unes sur les autres et s'allongeaient progressivement.

C'était à une véritable croissance de cellules que l'on assistait; la plupart de ces cellules fusiformes persistaient à garder le contact entre elles; quelques-unes pourtant se détachaient et s'éloignaient dans le plasma; à certain moment, un phénomène très particulier se produisit.

La cellule fusiforme cessa de s'éloigner du morceau, elle revint en arrière, se rétracta et devient globuleuse; elle parut alors tourner rapidement sur elle-même, présenta des grains réfringents disposés en anneau, et brusquement se divisa.

La deuxième expérience obtenue par un fort grossissement, vitesse 96 fois plus grande que la vitesse réelle, les savants obtinrent le même grossissement et la même croissance des cellules fusiformes.

Les détails du phénomène de la division étaient plus nets; les cellules fusiformes devinrent globuleuses, émirent des pseudopodes dans tous les sens et montrèrent des granulations réfringentes douées de mouvements rapides; puis, brusquement apparurent deux noyaux allongés, une ligne médiane de séparation et l'élément se divisa en deux cellules filles.

Ces cellules filles s'allongèrent à leur tour pour donner naissance à de nouveaux éléments fusiformes; on constata de plus, dans certaines de ces cellules fusiformes, un noyau pourvu de deux grains réfringents.

En résumé, à la suite de ces expériences et sur le vu de leurs résultats, les trois savants conclurent ainsi :

L'enregistrement cinématographique permet de suivre pas à pas la sortie et la rentrée des éléments migrateurs de la rate ainsi que le glissement, la croissance, la transformation globulaire et la division des cellules fusiformes du cœur, IN VITRO.

Avec ce court résumé de la note que MM. J. Comandon Levaditi et Mutermilch ont fait sur l'étude de la *Vie et de la croissance des cellules « in vitro » à l'aide de l'enregistrement* cinématographique, qu'ils ont donné dans les comptes rendus de la Société de Biologie, nous aurons terminé cette suite d'articles sur les efforts et les découvertes, dont le cinématographe, collaborateur du savant, enregistreur de ses expériences, a été l'objet.

Depuis, le docteur Comandon a fait de nombreuses recherches sur la tuberculose; ses études ont été également enregistrées par le cinématographe. Certain jour, il nous sera donné dans le public de pouvoir les examiner sur l'écran; pour le moment, c'est aux savants seuls qu'elles sont réservées.

Dans la lutte qu'ils ont entrepris contre les maux qui ravagent l'humanité, nous devons être heureux que l'invention des frères Lumière puisse collaborer aux découvertes qui sont faites une à une, et qui servent à mieux connaître les manifestations mystérieuses de la vie. VERHYLLE.

Le coin des Poètes

Au Lieutenant Alexandre Borzecki

Hommage de profonde admiration.
R. H.

Perdu dans le ciel bleu sur tes ailes rapides
Chaque jour tu prenais fièrement ton essor,
De l'aube au crépuscule empourpré de feux d'or
Tu veillais dans l'azur, sentinelle intrépide.

Si dans tes missions l'oiseau noir et perfide
Apparaissait soudain tel un sombre condor,
Il frôlait de trop près l'aileron tricolor,
Tu l'envoyais rêver chez les sœurs Euménides.

Médaille militaire et la croix des vainqueurs
Sur ta mâle poitrine, où bat ton noble cœur,
Attestent de tes faits devant la Renommée.

L'insigne des héros, la Légion d'honneur
Couronne tes exploits et ta sublime ardeur.
Ton nom vivra toujours dans notre fière Armée.

René HERVOUIN, pilote.

Le 25 février 1919.



Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes

L'Assemblée Générale du « Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes » a eu lieu, mercredi dernier, 26 février, au Palais des Fêtes, 199, rue Saint-Martin, sous la présidence de M. Léon Brézillon, qui a été réélu Président à l'unanimité pour l'année 1919.



M. Léon BRÉZILLON

Président du Syndicat Français des Directeurs de Cinémas

Ont été élus vice-présidents : MM. Boissel, capitaine, Chevalier de la Légion d'honneur, un héros de Verdun, Garnier, Condat et Colomiès ; trésoriers : MM. Jallon et Ferret; secrétaires : MM. Fouet, Monin, Maillot et Raymond Couard; commissaires aux comptes : MM. Durant et Duguay; archivistes : MM. Lasserre et Clouet; membres du Conseil d'Administration : MM. Saverne, Francfort, Gandon, Brion, Meillat, Droz, Dupont et Viguier, directeurs des principaux établissements parisiens et membres correspondants : MM. Discours de Nancy, Hahn de Strasbourg, de Viforano, de Paris.

Au cours de cette importante réunion furent adoptés, à l'unanimité, plusieurs vœux par lesquels les Directeurs Français de Cinématographes se sont engagés : 1° à proscrire de leurs écrans pendant une durée de quinze ans, tout film de provenance allemande ou autrichienne; 2° à n'employer aucun sujet appartenant aux nations ayant pris les armes contre la France; 3° à travailler avec persévérance au relèvement du film national; 4° à soutenir la formation d'une « Mutuelle du Cinéma »; 5° à choisir leurs opérateurs parmi les élèves sortant de l'Ecole professionnelle des opérateurs projectionnistes, patronnée par le Syndicat.

Enfin, après avoir examiné la question de la propriété commerciale, ils ont décidé de joindre leurs efforts à ceux des divers groupements qui luttent pour le vote rapide d'une loi de reconnaissance des droits acquis par les travaux de longues années.





Chonchette

d'après le célèbre roman de
M. Marcel PRÉVOST
de l'Académie Française

Film Ambrosio

: Comptoir Ciné-Location :

Gaumont

et ses agences régionales.

Longueur 1300m env.
:: 2 affiches et photos ::

Tribune de nos Lecteurs

On nous écrit :

Dans l'article « Vieux Neuf » de votre courageuse *revue, il est posé une question à laquelle je tiens à répondre. Puissent mes réflexions servir aux auteurs de l'avenir.*

Qu'il s'agisse de scénarios de films ou d'idées de scénarios; de livres ou d'idées de livres; d'articles ou d'idées d'articles; d'inventions ou d'idées d'inventions il n'y a rien de changé depuis 1914.

On vous connaît, ou l'on ne vous connaît pas; on vous craint ou l'on ne vous craint pas.

Si vous êtes de la première catégorie, toute votre production passera, y compris vos navets qui seront payés au prix de chefs-d'œuvre... Si vous êtes de la 2e catégorie, tout ira au panier ou à l'armoire car, comme le dit Carl Foltz : cela peut toujours servir.

Jusqu'en 1919, *la France littéraire, commerciale, industrielle, artistique a été comme une forêt de Bondy, dans laquelle on dépouillait ceux qui s'y aventuraient sans escorte, ou qui ne savaient ni se défendre, ni prendre les traverses.*

Par ailleurs, ajoutons que les étrangers ont su faire leur profit de tout ce que les dirigeants, *je ne parle pas ici de* dirigeants politiques seulement, ont mis au panier en « ironisant ». *Il y en a eu pour des* milliards.

Est-ce que cela va continuer?

Si oui, il n'y a que quatre partis à prendre : 1° *Semer ses idées en plein désintéressement, mais alors on risque de les voir saboter ici et réussir ailleurs, ce qui, pour de bons Français, est fort humiliant!*

2° *Tenir la lumière sous le boisseau, se faire ouvrier manuel, cesser de penser;*

3° *Ne traiter qu'avec des étrangers si, par habileté, ils sont plus honnêtes, hélas! Combien ont déjà adopté cette formule...*

4° *Soit enfin, sans se bourrer le crâne sur ses propres conceptions, essayez de saisir au collet un de ces voleurs d'idées qui font des fortunes avec ce qu'ils ont dérobé à autrui. On en connaît... et faire un bel exemple.*

Le jour où les inventeurs d'idées sauront s'organiser tant soit peu, ils auront résolu une partie du problème. Toute idée sabotée est une perte pour le pays en paix, tout comme une balle ou un obus perdus retardaient l'heure de la victoire du pays en guerre. Est-ce vrai? Vous qui y étiez?

Cordialement à vous,

MORVAN.

* * *

Notre aimable confrère Latour nous adresse à son tour l'intéressante lettre suivante sur laquelle nous attirons l'attention de nos collègues, les directeurs de cinémas.

Mirande, le 2 *mars* 1919.

Mon cher confrère,

Je reçois une lettre d'un collègue de Paris me demandant l'autorisation de reproduire l'appel au public que vous avez publié de moi à titre d'indication à vos lecteurs, mais ce monsieur, dont je lis difficilement la signature, a oublié de me joindre son adresse exacte et c'est à vos soins que je remets ma réponse, pensant qu'il est, tout au moins, votre abonné et qu'avec quelques recherches, vous le trouverez facilement. Au surplus, je vous joins sa lettre.

C'est la 32e *demande que je reçois en ce sens et vous pouvez en conclure que vous avez, en publiant ma prose-réclame, rendu un vrai service à nombre de nos lecteurs, car il est à présumer qu'un grand nombre d'autres glaneront sans se faire connaître. Voilà de la* bonne *ouvrage, donc!*

Bien vôtre toujours,

Joseph LATOUR,
Mirande (Gers).

P.-S. — *Hier, avec mon ami Auzias, de Toulouse, vous fîtes les frais de notre conversation à déjeuner.*

Et voici la lettre dont nous parle J. Latour :

Que notre confrère se rassure. Nous connaissons le signataire qui est déjà en possession de la réponse qu'il attend.

Paris, 28 *février* 1919.

Monsieur Latour, directeur de Chante-Clair,
Castelsarrasin.

Vieux cinématographiste et prenant moi-même la direction d'un établissement à Paris, je viens de lire et de relire votre Appel au public *pour le lancement de* Chante-Clair, *paru dans* Le Courrier Cinématographique, *du 8 courant.*

Ce chef-d'œuvre de publicité a été merveilleusement bien compris, rédigé avec une véritable compétence; rien n'a été oublié et vous me permettrez de vous adresser personnellement mes très humbles félicitations.

Devant opérer également le lancement de mon « Cinéma », me permettriez-vous de faire appel à mon public, en reproduisant votre prose in-extenso *sur mes affiches et mes lettres d'invitation? (A part les modifications forcées.)*

Dans l'attente de vous lire et avec mes remerciements anticipés,

Recevez, Monsieur, etc. T...

Oui, voilà de la bonne besogne. C'est pour cela que *Le Courrier* compte tant de lecteurs parmi les directeurs. Nos amis sont assurés de trouver dans nos colonnes tout ce qui peut les intéresser ou leur être utile.

Il n'y a pas d'annonce sans importance dans le journal d'aujourd'hui. Il n'y en aura pas non plus samedi.

SUR L'ÉCRAN

L'Activité Franco-Belge.

Nous apprenons la création, sous ce titre, d'un groupement d'industriels français et belges, dont le but est d'étendre davantage les relations commerciales et industrielles entre la France et notre vaillante alliée du Nord.

Ce groupement, dont le siège est à Paris, rue Nouvelle, 7, éditera également, sous le même titre, *L'Activité Franco-Belge*, une revue industrielle et commerciale, dont la direction a été confiée à M. Gabriel Artaud, rédacteur en chef de *L'Electro-Journal*, secrétaire du *Syndicat de la Presse industrielle de France.*

Dont Acte.

Quelques coupures ayant été exigées par la Censure dans *Protea V*, œuvre de M. J. Joseph-Renaud; ces coupures et les modifications de détail en résultant ayant été faites très rapidement en raison des nécessités de l'édition, M. J. Joseph-Renaud a demandé à l'« Eclair » de faire disparaître sa signature d'auteur et de metteur en scène du film. Satisfaction a été donnée à M. Joseph-Renaud. *Protea V* n'en demeure pas moins une très belle bande.

On entend un bruit de bottes... de bottes.

Serait-il vrai que l'arrêté d'expulsion pris au cours de la guerre contre un neutre douteux et indésirable, qui s'est introduit dans notre industrie pour y perpétuer on ne sait quelle louche besogne, n'aurait jamais été rapporté?

Serait-il vrai que ce personnage, qui semble vouloir sortir d'une prudente réserve à laquelle sa situation particulièrement délicate le condamnait, n'aurait dû la faveur de séjourner *provisoirement* à Paris qu'aux pressantes démarches d'un metteur en scène français qui aurait pu mieux utiliser ses influences politiques?

Serait-il vrai qu'à la suite de certains incidents que le Parquet suit avec beaucoup d'attention, un bruit symptomatique de bottes... de bottes commence à se faire entendre dans le quartier où opère le personnage en question?

Serait-il vrai que les gobe-mouches qui lui ont confié pas mal de galette ne sont plus aussi rassurés sur la réussite de ses combinaisons... Ce sacré bruit de bottes... de bottes est décidément bien troublant... Qui sait? c'est peut-être la brigade spéciale? *Quelle fâcheuse anicroche!...*

Rendons à César.

Une fâcheuse coquille, hélas! la garde qui veille au marbre du *Courrier* ne nous en défend pas... nous a fait attribuer à Blasco HOUEZ le scénario de *La Vieille du Cinéma.* C'est Blasco IBANEZ qu'il faut lire. Nous espérons que l'éminent auteur des *Arènes sanglantes* ne nous en tiendra pas plus rancune que l'Eclipse, à laquelle nous renouvelons nos excuses et nos regrets.

Petites Nouvelles.

M. Harry est actuellement à Londres, où il doit faire une sélection parmi les films de la Select-Film Corporation, au bénéfice de ses nombreux et fidèles clients.

Un nouveau journal quotidien, *L'Ami*, doit paraître le 14 mars, sous une formule toute nouvelle qui en fait prévoir le succès.

L'Ami publiera une chronique cinématographique. Il rendra compte des films projetés au public dans les salles de spectacles.

Les bureaux de l'A. C. A. D. sont transférés 23, rue Saint-Lazare. Téléph. Central 70-63.

Une grande maison française achève, paraît-il, à Nice, un film sensationnel à épisodes : *L'Homme sans visage*, qui paraîtra au cours de l'année 1919.

L'Homme sans visage est mis en scène par M. Louis Feuillade.

La *Revue belge du Cinéma* et la *Comète belge* ont repris leur publication interrompue par la guerre.

M. Jules Demaria, président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, est, dit-on, parti en voyage.

L'aimable président doit visiter les villes des pays occupés de la rive gauche du Rhin en vue d'établir un système de location des films alliés dans les établissements cinématographiques de toute cette zone.

La Société Parisienne de Cinémas a vendu à M. Marchand son établissement de spectacle 13, boulevard de Belleville.

La Société anonyme Enghien-Cinéma convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire, 135, avenue de Suffren, le vendredi 4 avril, à 4 heures.

L'Assemblée Générale du Syndicat Français s'est tenue à Paris, au siège du Syndicat, mercredi dernier, 26 février. Nos lecteurs liront plus loin le communiqué de cette importante manifestation.

La Terre paraîtra bientôt sur l'écran. On dit que c'est l'éminent artiste Antoine qui mettra en scène l'œuvre remarquable du maître Emile Zola.

M. Kaczka, directeur de Kinéma-Location, vient de quitter Paris. La Faculté lui impose une quinzaine de repos. Son état de santé laisse, en effet, à désirer. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Joseph, directeur du Cinéma de la rue Thouin, à Paris, vient de céder son établissement à M. Monin. La prise de possession a eu lieu le 7 mars.

M. Raisfeld est aussi atteint de la grippe. L'aimable directeur d'Univers-Cinéma-Location a dû s'aliter cette semaine. Espérons que c'est une fausse alerte et qu'il reprendra très bientôt le cours de ses affaires.

Les deux Sociétés de *Lutétia-Wagram* et de *Royal-Wagram* ont fusionné. C'est M. Paul Fournier qui assurera comme par le passé la direction des deux établissements de l'avenue de Wagram.

M. Jean Joseph-Renaud a reçu, à la suite de son récent article, *Auteurs et Directeurs*, un grand nombre de lettres très intéressantes émanant de personnalités considérables du cinéma.

Ces diverses communications seront groupées dans un article que nous publierons dans huit jours.

Une réunion de la *Fédération internationale de la Cinématographie* a été tenue mercredi dernier 5 mars, à 2 heures, au Palais des Fêtes.



M. Jules JOURDAIN

Quinze délégués belges sous la conduite de M. Jourdain, président de l'A. B. C., y assistaient, ainsi que les membres du Conseil d'administration du Syndicat Français.

Des résolutions importantes ont été adoptées, nous en parlerons la semaine prochaine.

Ceux qui rentrent.

Le lieutenant Charles Le Fraper, après cinquante mois de campagne, a été placé, le 5 mars, en congé illimité en attendant sa libération définitive. Notre directeur est donc — aujourd'hui — rentré au *Courrier*.

M. Léon Choquet, service de l'Agence Pathé, de Lille, retour de captivité, a repris le cours de ses occupations.

M. Léon Choquet, qui appartenait au 1er groupe d'aviation, fut fait prisonnier le 7 septembre 1914, à Maubeuge. Il a passé cinquante-un mois dans les geôles boches.

Notre ami n'a rien perdu de son énergie au cours de ces rudes années. Le voilà au travail, les exploitants du Nord sauront lui manifester leur sympathie et l'accueillir avec bienveillance lorsque ce revenant se présentera à eux, toujours porteur d'un choix de films dont l'éloge n'est plus à faire.

C'est avec plaisir que nous serrons la main de notre camarade Léon Choquet en lui souhaitant la bienvenue.

M. A. Prieur, directeur de la Société des attractions artistiques, qui possédait dans son patrimoine commercial, entre autres, le *Cinéma Lecourbe* et le *Cinéma Cambronne*, vient d'être définitivement libéré, après trois années de services sous les drapeaux comme officier.

M. Prieur reprendra incessamment une direction importante. Il n'a rien perdu, pendant son séjour aux armées, de son activité bien connue et de son initiative.

Nous lui souhaitons la bienvenue en lui exprimant cordialement toutes nos sympathies.

M. G. Vauquelin, directeur du théâtre de Saint-Dizier, retour d'Allemagne où il vient de passer de longs mois de captivité, est sur le point d'être démobilisé. M. Vauquelin est malheureusement blessé. Mais il est en bonne voie de guérison. Il ne tardera pas à reprendre le cours de ses affaires.

M. Vergin, qui fut au temps de la Paix d'abord opérateur à *Tivoli-Cinéma*, puis chef de poste au *Cinéma Domrémy*, après avoir été mobilisé à l'usine pendant une partie de la guerre, est aujourd'hui libéré.

En souhaitant la bienvenue à notre bon camarade, nous faisons part de sa disponibilité à ceux de nos amis qui pourraient avoir besoin d'un collaborateur expérimenté et de toute confiance.

Le lieutenant Charles Champagne, après quatre ans et demi d'absence passées aux armées, vient d'être à son tour démobilisé. Il a repris depuis quelque temps la direction du *Grand Cinéma Lecourbe*, qu'il dirigeait déjà avant la guerre.

Nous sommes heureux de porter cette nouvelle à la connaissance de nos lecteurs et d'exprimer toute notre sympathie au bon camarade Charles Champagne.

L'OPÉRATEUR.

Nécrologie.

C'est avec un bien vif regret que nous apprenons la mort de M. Giraudon, directeur de cinéma à Hyères.

Que sa famille trouve ici nos condoléances les plus sincèrement émues.

LES STATUTS DU SYNDICAT FRANÇAIS

DES

DIRECTEURS DE CINÉMAS

Suivant décision prise par le Conseil d'Administration du Syndicat dans sa réunion du 29 Janvier, nous publions ci-dessous le texte des nouveaux Statuts qui ont été votés à l'unanimité, au cours de l'Assemblée Générale du 26 Février dernier.

STATUTS

TITRE PREMIER

OBJET. — CONSTITUTION. — ADMISSIONS.

Article Premier. — Conformément à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats, il est créé, entre les adhérents aux présents Statuts, sous la dénomination du *Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes*, une association formée des directeurs de salles de spectacles cinématographiques, qui a pour objet : 1° de grouper tous les directeurs de cinématographes; 2° de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres et de la corporation; 3° de créer des liens d'amitié et de bonne confraternité entre eux; 4° de remplir les fonctions d'arbitre à titre amiable et par voie judiciaire; 5° de donner tout concours à ses membres; 6° et d'une façon générale de faire tout ce qui sera utile aux intérêts communs.

Art. 2. — Le siège social du Syndicat est fixé à Paris, 199, rue Saint-Martin; il pourra être transféré ailleurs par simple décision du Conseil d'administration, mais toujours dans Paris.

Art. 3. — La durée du Syndicat est illimitée ainsi que le nombre de ses adhérents.

Art. 4. — L'Association se compose : 1° de membres associés (directeurs de cinématographes) : 2° de membres correspondants, remplissant les mêmes fonctions à l'étranger; 3° de membres donateurs; 4° de membres d'honneur.

Art. 5. — Toute personne qui désire faire partie du Syndicat doit adresser sa demande écrite au président qui la soumettra au Conseil d'administration. Cette demande doit être accompagnée de l'indication des titres professionnels et de toutes références utiles, ainsi que d'un extrait récent du casier judiciaire, de la dernière carte d'électeur ou de toute pièce en tenant lieu.

L'admission est prononcée par le Conseil d'administration qui est seul juge des titres du candidat et qui peut préalablement demander à celui-ci tous renseignements complémentaires et pièces qu'il jugera utiles.

Le Conseil d'administration ne peut valablement admettre un candidat que si la moitié au moins de ses membres est présente.

Art. 6. — Les loueurs ou leurs représentants qui sont en même temps directeurs, pourront faire partie du Syndicat en qualité de membres associés, mais, en aucun cas, ils ne pourront faire partie du Conseil d'administration.

Art. 7. — Les éditeurs pourront faire partie du Syndicat en qualité de membres honoraires.

Art. 8. — Toute personne ayant versé en une ou plusieurs fois à titre de don ou de souscription, une somme de 200 francs au moins peut par vote du Conseil d'administration, recevoir le titre de membre donateur.

Art. 9. — Le Conseil d'administration peut donner le titre de Président, Vice-Président ou Membres d'honneur aux personnalités qui lui paraissent avoir des titres exceptionnels à l'égard du Syndicat.

Art. 10. — La cotisation annuelle est fixée à 20 frs.

Art. 11. — La cotisation est due intégralement pour la première année, quelle que soit l'époque de l'admission. En cas de décès, de démission ou de radiation, la cotisation de l'année reste due, et tous versements demeurent acquis au Syndicat.

Art. 12. — Le droit d'entrée est fixée à 5 francs.

Art. 13. — Les membres associés sont seuls admis à administrer l'Association. Les autres membres peuvent assister aux fêtes, aux conférences, et aux Assemblées générales, mais ils n'ont pas voix délibérative.

TITRE II

ADMINISTRATION

Art. 14. — Le Syndicat est administré par un Conseil de vingt et un membres nommé pour un an. Le Conseil établit son règlement intérieur.

Art. 15. — Le Conseil se réunit en principe une fois par mois. Les membres du Conseil sont élus par l'Assemblée générale annuelle à la majorité absolue des votants au premier tour, et à la majorité relative au second tour.

Art. 16. — Le Conseil d'administration peut se subdiviser en commissions, mais les décisions de ces commissions devront toujours être ratifiées par le Conseil d'administration réuni en entier. Dans le cas où le quorum ne peut être atteint, en raison de l'absence d'administrateurs, la séance est levée; une nouvelle réunion peut avoir lieu aussitôt, et les décisions sont valables, si la moitié au moins des membres du Conseil d'administration est présente.

Art. 17. — Le Conseil d'administration élit, chaque année, dans son sein, un président, quatre vice-présidents, deux secrétaires, un secrétaire-adjoint, deux trésoriers, un archiviste, deux commissaires aux comptes, deux syndics.

Art. 18. — Lorsqu'une vacance se produit pendant l'année, le Conseil d'administration peut, s'il le juge utile, pourvoir provisoirement au remplacement, mais les pouvoirs du nouveau membre ainsi désigné expireront le jour de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Art. 19. — Les membres du Conseil sont toujours rééligibles.

Art. 20. — L'Association est représentée en justice et dans tous les actes par son président, ou à son défaut, par un vice-président, ou un membre délégué par le Conseil d'administration.

TITRE III

RECETTES. — DÉPENSES.

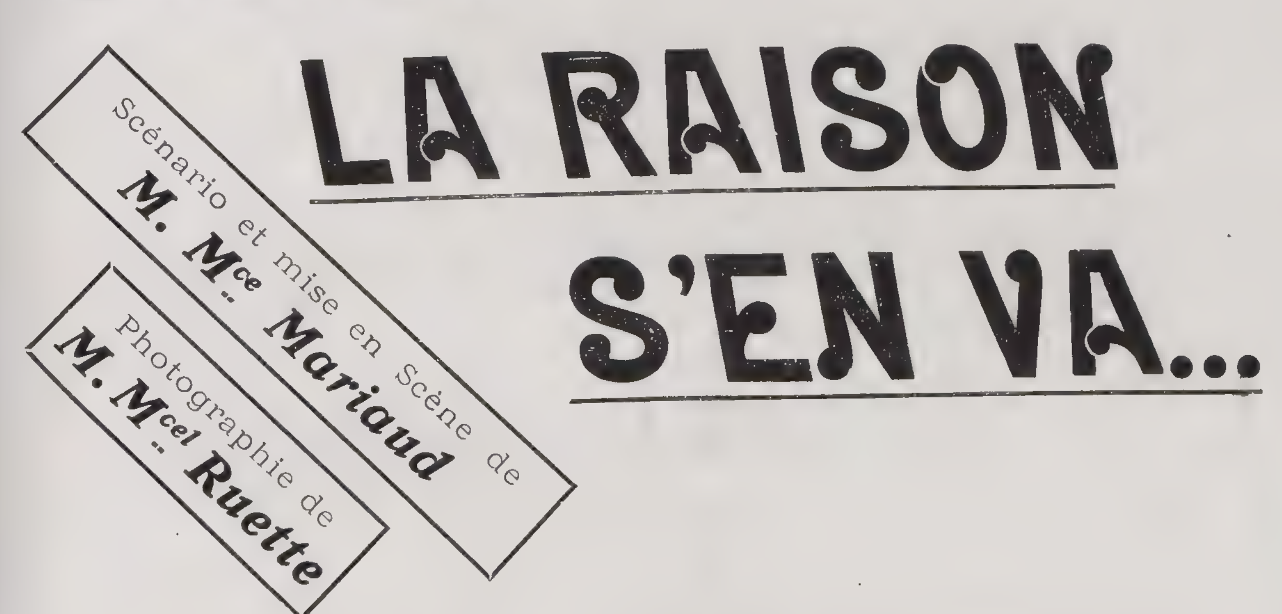
Art. 21. — Les recettes du Syndicat sont les suivantes :

1° Le droit d'entrée fixé par le Conseil;
2° Les cotisations annuelles;
3° Les dons et autres libéralités;

PHOCÉA-FILM

Marseille ☙ ***3, Rue des Récollettes, 3*** ☙ **Marseille**

QUAND



Mlle J. Poucel

M. Maurice Mariaud
interprète le rôle de
François Estaban

M. Scheuer

MM. les Exploitants voudront bien retenir le titre de ce film en raison de l'intérêt captivant qu'il présente, par les difficultés photographiques qu'il a fallu vaincre pour sa parfaite réalisation, par la simplicité émouvante de son scénario, par la haute portée morale qui s'en dégage. Passer ce film, c'est s'assurer des recettes et remplir un devoir.

4° Les produits des fêtes, conférences représentations, etc., organisées par l'Association;

5° Les subventions qui pourraient être accordées et généralement toutes recettes quelconques;

Art. 22. — Les dépenses du Syndicat sont les suivantes :

1° Les frais annuels d'administration et toutes autres dépenses qui sont décidées ou approuvées par le Conseil;

2° Les souscriptions aux œuvres d'utilité corporative.

TITRE IV

CARTES D'IDENTITÉ. — DIFFICULTÉS PROFESSIONNELLES.

Art. 23. — Il est remis à chacun des membres de l'Association une carte d'identité.

Art. 24. — L'Assistance du Syndicat peut être accordée pour les difficultés professionnelles d'intérêt général dans lesquelles un de ses membres se trouve engagé. Cette Assistance est subordonnée à l'appréciation du Conseil, et les frais exposés doivent être remboursés à la caisse de l'Association si l'adhérent gagne son procès.

Le Conseil ou l'un ou plusieurs de ses membres peuvent être désignés comme arbitres, soit par les parties, soit par les tribunaux.

TITRE V

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Art. 25. — Les membres du Syndicat se réunissent en Assemblée générale ordinaire une fois par an, dans le courant de janvier.

L'Assemblée générale ordinaire entend et approuve les rapports du secrétaire et du trésorier. Elle approuve les comptes, en donne quitus, et solutionne les questions mises à l'ordre du jour.

Elle procède au renouvellement du Conseil d'administration.

Art. 26. — Chaque membre associé, quel que soit le nombre d'établissements qu'il dirige, n'aura droit, à chaque vote, qu'à une voix.

Art. 27. — Un membre associé, absent, ne pourra donner mandat régulier de le représenter, aux Assemblées générales, qu'à un autre membre associé ou au Conseil d'administration. Les membres associés de province peuvent voter par correspondance pour l'élection du Conseil d'administration; ils peuvent déléguer leurs votes à un membre du Conseil d'administration domicilié à Paris ou en banlieue.

Art. 28. — Le président, le Conseil d'administration, ou 50 membres du Syndicat par demande collective, peuvent provoquer des Assemblées générales extraordinaires pour des objets déterminés qui doivent être soumis au Conseil d'administration un mois au moins avant l'Assemblée.

Art. 29. — Les Assemblées générales ordinaires ou extraordinaires sont présidées par le Conseil d'administration. Elles sont valables quel que soit le membre des membres présents.

Art. 30. — L'ordre du jour des Assemblées générales est réglé par le Conseil d'administration et porté à la connaissance des membres du Syndicat par la convocation. Toutes questions devant être soumises en Assemblée générale par un membre du Syndicat doivent, un mois au moins avant l'Assemblée, être communiquées au Conseil d'administration qui les étudie et en décide.

TITRE VI

DÉMISSIONS. — RADIATIONS. — EXCLUSIONS.

Art. 31. — Les démissions doivent être adressées au président. Il les soumet au Conseil qui les refuse ou les accepte.

Art. 32. — En cas de retard dans le paiement des cotisations, et après un premier rappel, l'associé est mis en demeure, par lettre recommandée, de régler sa situation. S'il ne le fait pas dans le délai d'un mois, il peut être considéré comme démissionnaire.

Art. 33. — Tout membre du Syndicat peut être rayé pour motifs graves, tels que faute contre l'honneur, inobservation des décisions prises en Assemblée générale, ou actes contraires aux intérêts de l'Association. La radiation pour le cas de motifs graves est prononcée par le Conseil d'administration à la majorité des deux tiers de ses membres, le membre intéressé est appelé à fournir ses explications verbalement ou par écrit. Il peut en appeler à l'Assemblée générale de la décision prise. Tout associé ou démissionnaire qui demanderait à être réintégré dans l'association serait soumis aux formalités de la première admission.

TITRE VII

MODIFICATION AUX STATUTS. — DISSOLUTION.

Art. 34. — Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration ou du tiers des membres associés, qui en aviseront le Conseil d'administration un mois, au moins, avant l'Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire qui aura à examiner leur proposition.

L'Assemblée doit se composer d'un tiers au moins des membres associés habitant Paris. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

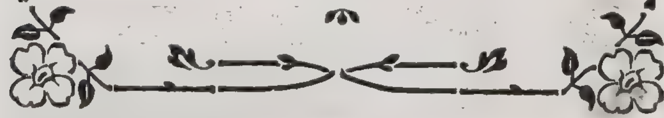
Art. 35. — L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution du Syndicat et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre au moins la moitié, plus un, des membres associés habitant Paris. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée à nouveau, à quinze jours d'intervalle au moins, et, cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Art. 36. — En cas de dissolution du Syndicat, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens du Syndicat. Ils attribuent l'actif à une œuvre de caractère professionnel.

Art. 37. — Toute discussion politique ou religieuse est interdite dans les réunions du Syndicat ou de son Conseil d'administration.

Art. 38. — Le Syndicat est régi par la loi de 1884 sur les Syndicats professionnels. Tout litige même non prévu par les présents Statuts relèvera de cette législation.



NOS PREMIÈRES CINÉMATOGRAPHIQUES

Par suite des changements survenus en dernière heure dans l'ordre et les jours de présentation, changements bien désagréables entre nous, puisque le moindre de leurs inconvénients est de faire perdre un temps précieux à tous ceux qui, par profession, sont obligés de suivre lesdites présentations, je me vois obligé de remettre à la semaine prochaine une partie de mon compte-rendu hebdomadaire.

Chonchette, comédie dramatique, tirée du roman de Marcel Prévost est, certes, l'une des meilleures bandes de la maison Gaumont.

Du reste pourrait-il en être autrement puisqu'il s'agit d'une œuvre du grand écrivain qu'est Marcel Prévost?

Dans cette adaptation cinématographique du roman bien connu, rien n'est laissé au hasard, mise en scène très fouillée, artistes de talent, prise de vues parfaite, tout en un mot contribue à dégager, à mettre en lumière la psychologie générale du film. Les divers sentiments amour, doute et finalement haine profonde, qui, s'agitant dans l'âme du vieu colonel, mènent ce dernier jusqu'au bord de la folie, les douleurs morales endurées par Chonchette, enfin son idylle et son mariage avec l'élu de son cœur, tout dans ce bon film contribue à nous faire passer une heure exquise.

Réellement l'œuvre du maître a été respectée jusque dans ses plus petits détails et en la voyant à l'écran on a l'impression de la suivre en réalité.

Dans un ordre d'idées différent le 9e épisode de *Tih-Minh* : **La branche de salut** mérite bien son nom car la branche d'arbre providentielle sauve la petite anamite d'une mort certaine. La chute de Tih-Minh, enfermée dans une malle d'osier est certaine, impressionnante et durant quelques instants le spectateur attentif doit se demander qu'arrive-t-il? Heureusement pour l'héroïne il y a la branche d'arbre qui arrête la chute et l'épisode se termine par l'intervention opportune des amis de la jeune femme.

A l'*Agence générale* un assez bon programme parmi lequel je relève tout particulièrement la **La Rédemption de Rio Jim**, drame interprété par William Hart. Dans ce film, ayant pour cadre l'extrême Ouest américain nous voyons Rio Jim et son ami Dudlen attaquant une malle poste et détrousser les voyageurs. Le shérif a promis une récompense à qui livrerait les bandits, Dudlen vend Rio Jim, après maintes péripéties le traître reçoit le châtiment qu'il mérite et Rio Jim touché par le repentir s'engage à mener une vie honnête et régulière.

On ne peut dire que du bien de ce film qui ne dépare pas la série artistique de notre grande marque française.

DES ANGLES.

LES PRÉSENTATIONS

PATHÉ FRÈRES

Présentation du 11 mars 1919.
PROGRAMME N° 15
LIVRABLE LE 11 AVRIL

S. C. A. G. L. — *Le Fils de M. Ledoux*, drame interprété par Krauss et Mme Jalabert, 2 afiches 80/120 1400

PATHÉ. — *La Reine des poupées*, scène interprétée par Mary Osborne, 1 affiche 80/120 900

PATHÉCOLOR. — *Séville pittoresque*, coloris 140

Pathé-Journal.

GAUMONT

Présentation du 10 mars 1919.
Au Gaumont-Théâtre, 7, boulevard Poissonnière.
LIVRABLE LE 11 AVRIL

GAUMONT. — *Tih-Minh*, 10e épisode : *Mercredi 13*, grand ciné-roman d'aventures de MM. Louis Feuillade et Georges Le Faure, affiches et photos 870

FILM FAIRBANKS CORPORATION. — Exclusivité GAUMONT. — *L'Ile du Salut* (Paramount Pictures), comédie dramatique interprétée par Douglas Fairbanks, affiches et photos 1330

FILMUS-LOCATION

Présentation du 15 mars 1919, à 2 heures.
Chambre Syndicale de la Cinématographie, 21, rue de l'Entrepôt.

COSMOS CORP. — *L'Enfant d'occasion*, comédie sentimentale, 2 affiches 1450




L. AUBERT




Présentation du Mardi 11 Mars 2 heures - C.S.F.C

21, Rue de l'Entrepôt

GINA

HISTOIRE VRAIE - 4 ACTES

Aube de Paix

SCÈNE SENTIMENTALE D'APRÈS GUERRE - 2 PARTIES

LA CONTRAVENTION

COMIQUE

NATURA-FILM

A Travers la France

LA COTE ET LE PAYS BASQUE

NOTA. – Ce programme dont la présentation était fixée au 4 mars, a été reporté au mardi 11 mars 2 heures




C. S. F. C.

21, Rue de l'Entrepôt




"Le Manuel pratique"

Les projections animées. — Manuel pratique à l'usage des directeurs de cinéma, des opérateurs et de toutes les personnes qui s'intéressent à la cinématographie. Un volume broché de 175 pages sur beau papier avec plus de 60 gravures explicatives. Prix : 3 fr. 50, franco par poste : 3 fr. 75. — S'adresser au *Courrier Cinématographique*, 28, boulevard Saint-Denis, Paris.

Le *Manuel pratique*, très clair, abondamment illustré, peut rendre de très réels services à nos lecteurs. Une collaboration connue groupe dans ce volume anonyme tous ceux qui, depuis l'origine de l'industrie cinématographique, s'occupent de la question, étudiant, disséquant pour ainsi dire tous les instruments, expérimentant tous les modes d'éclairage, perfectionnant, inventant et surtout pratiquant continuellement l'art de projeter les films en public. Au demeurant, c'est un ouvrage remarquable, dont la place est marquée chez ceux qui s'intéressent au cinématographe, Toutes les questions y ont été traitées avec la même maîtrise, avec le même souci de la vérité, et une parfaite indépendance de jugement.

Bibliographie Cinématographique

COUSTET (E.). **Traité pratique de Cinématographie.**
Deux volumes, broché, format 16/25.
Tome I : Production des images cinématographiques....... fr. 3 85
Tome II : Projection des images cinématographiques....... fr. 3 85

KRESS (E.). — **Conférences sur la Cinématographie.**
Tome I : Un volume de 220 pages broché.................. fr. 3 85
Tome II : Un volume de 248 pages broché.................. fr. 3 85

I. L'historique du cinématographe. — II. Le film cinématographique. — III. Le théâtre cinématographique. — IV. L'appareil de prise de vues. — V. La prise de vues cinématographiques. — VI. La décoration, le costume. — VII. Trucs et illusions. — VIII. Le geste et l'attitude, l'art mimique au cinématographe. — IX. Comment on installe et administre un Cinéma. — X. L'appareil de projection cinématographique. — XI. Les lampes à arc. — XII. Lès sources lumineuses.
(Chaque onférence peut être vendue séparément).

KRESS (E.). — **Catéchisme de l'Opérateur de Cinéma.**
Réponses aux questions du Certificat d'aptitudes professionnelles des opérateurs projectionnistes du Cinématographe.
Un volume.. fr. 2 65

KRESS (E.). — **Les lampes à arc.**
Une brochure de 80 pages avec figures explicatives......... fr. 1 75
Ce volume comporte une étude d'ensemble du fonctionnement, de l'installation et du maniement des principaux modèles de lampes à arcs utilisés en cinématographie.

KRESS. (E.) — **Pour ouvrir un cinéma.**
Formalités administratives............................ fr. 1 15

De l'utilité du cinématographe dans l'enseignement.................................... fr. 1 15

MIREAUNEL (C. DE). — **Aide-mémoire du Cinématographiste.**
Recueil de recettes, procédés, formules et conseils utiles... fr. 1 15

J. ROSEN. — **Le Cinématographe.**
Son passé, son avenir et ses applications.
Un volume in-8, broché................................ fr. 3 85
Un volume in-8, relié................................. fr. 4 75

A. ROUSSEAU. — **Notes pratiques d'électricité à l'usage des projectionnistes**.................... fr. 1 15

DE S. DE SERK. — **Les Bruits de coulisse au Cinéma.**
Exposé complet des moyens pratiques mis en œuvre pour imiter les bruits de tous genres et renforcer l'intérêt des projections animées... fr. 1 15

STEFFEN (A.). — **L'Electricité au Cinématographe.**
1° Généralités sur les courants continus; 2° Généralités sur les courants alternatifs et les transformateurs; 3° Généralités sur le magnétisme et l'électromagnétisme.
Volumes format 16/25, illustrés de nombreuses figures explicatives.
Les 3 volumes... fr. 2 95

TRANCHANT (L.). — **La Cinématographie pour tous.**
Un volume broché de 80 pages 13/19.................... fr. 1 15
Première partie. — I. Histoire du Cinématographe. — II. Les diverses sortes d'appareils cinématographiques. — III. Le Cinématographe Lumière. — IV. Le Cinématographe Gaumont. — V. Développement des négatifs, tirage des positifs. Développement et fixage des positifs.
Deuxième partie. — I. Le Cinématographe projecteur. — II. Les accessoires de la projection. — III. Installation pour une séance. — IV. Entretien du matériel. — V. Petit formulaire et Conseils.

La photogravure simplifiée.......................... fr. 1 15

VLÈS (FRÉD.), docteur ès-sciences. — **La Cinématographie Astronomique.**
Brochure de 60 pages, avec figures et fac-similé d'enregistrements.. fr. 1 15

Annuaire de la projection fixe et animée.
Edition du « Ciné-Journal »,.......................... fr. 6 85

Le Manuel pratique de la Cinématographie.
A l'usage des Directeurs de Cinéma, des Opérateurs et de toutes les personnes qui s'intéressent à la Cinématographie........... fr. 3 50

Tous ces volumes sont en vente au *Courrier Cinématographique*, **aux prix indiqués ci-dessus.**
Pour envoi par poste ajouter 0 fr. 25 par volume au montant de la commande.

Sur l'idée du " Matin ".

L'admirable idée du *Matin*, en ce qui concerne l'élévation d'un second arc de triomphe, pourrait bien pécher par la base!

Pourquoi les arcs, autres que l'arc de triomphe, sont-ils qualifiés *portes?* Porte Saint-Martin, Porte Saint-Denis. N'est-ce pas pour que celui-ci soit exclusif?

Dépasser le but n'est pas l'atteindre!

Témoin l'histoire suivante :

Certain tsar ayant appelé près de lui l'architecte qui édifia le Kremlin, lui demanda s'il se sentait capable d'en construire un autre; sur sa réponse affirmative, le tsar le fit mettre à mort!

Un second « Arc de Triomphe » ne déprécierait-il pas le prestige glorieux du premier? Celui-ci ne va-t-il pas briser ses chaînes, se désinfecter de la profanation sans être désaffecté de son rôle au bénéfice d'un nouveau-né?

Le poilu, du fond de sa tranchée, ambitionnant la gloire de défiler sous l'arc de triomphe qu'*il connaît*, n'éprouverait-il pas une amère déception en passant sous le *sosie* du monument rêvé?

Gardons-nous d'ôter la prépondérance nationale de notre magnifique arc de triomphe. *Le Matin* doit éviter le gaspillage des fonds pour obtenir du doublage; son initiative patriotique a un champ d'action illimité, par exemple : Acheter quelques appareils de projections, les installer sur autos envoyées en mission partout, même au village, et montrer aux familles de nos immortels poilus, les atroces combats qu'ils durent soutenir pour sauver la liberté du monde. Finalement, le film serait un éternel témoin de la récompense patriotique que la France réserve à ses héros en les faisant défiler sous le seul, l'unique, l'incomparable, Arc de Triomphe de l'Etoile.

Les paysans, charmés des visions patriotiques que le ciné leur aura apporté dans leur localité, n'hésiteraient plus à faire quelques kilomètres pour venir le dimanche aux matinées du cinéma le plus proche, afin de prendre désormais un plaisir instructif dont ils ne sauraient plus se passer. Pour la plus grande diffusion du ciné.

CINÉMARGUS.

" Le Courrier " à Monte-Carlo

Nous mentionnerons pour les fervents de l'écran les spectacles variés du Cinéma de la Poste, sous l'habile direction de M. Franz Peynichon, retour des armées, depuis quelques jours seulement. *Monte-Cristo*, le grand drame de Dumas, mise en scène de Pouctal.

Les Grands, de Pierre Weber.

Les Avions et l'Hydrogare pour Londres.

Les Singes verts.

Vingt mille lieues sous les mers, film unique au monde.

Les Chercheurs d'or, documentaire, etc., etc.

MARC DE FONTENELLE.

" Le Courrier " à Nice

La saison cinématographique bat son plein à Nice et les salles regorgent de spectateurs. Nice étant centre des permissionnaires américains, nos alliés, fervents de ciné, sont dans tous les théâtres. Matinées et soirées se succèdent, apportant aux heureux directeurs de jolies recettes. Je note un grand progrès dans la composition des programmes, quoique l'on abuse encore trop des films américains à scénarios fantastiques et vertigineux.

Le CASINO MUNICIPAL a donné *Cabiria* devant une salle des plus élégantes. Notre première scène devrait mieux soigner sa projection qui fit murmurer quelquefois. *Jérusalem délivrée* est annoncé pour ce jour 24.

L'OLYMPIA-CASINO a rouvert ses portes et donne, avec un bal pour officiers américains, des programmes américains dans lesquels je remarque *Sa revanche.*

NOVELTY est le rendez-vous des amateurs de beaux films. *Vendémiaire*, *Tih-Minh* sont les morceaux de résistance. Aperçu René Cresté venu s'applaudir.

FÉMINA donne *Kean*, d'A. Dumas et des *Charlot.*

EXCELSIOR présente *Frivolité* et *La Rose de Grenade.*

POLITEAMA présente aussi un bon programme.

IDÉAL-CINÉMA continue la série des *Sept Péchés capitaux* avec *L'Avarice*; le 3e épisode de *Tih-Minh.*

MODERN-CINÉMA donne *Les Deux Gosses*, un succès.

AMÉRICAN-CINÉMA passe *L'Ame du bronze* et le 7e épisode de *L'As de carreau.*

Le temps vraiment merveilleux que nous avons permet de jolies prises de vues, aussi rencontre-t-on chaque jour des troupes qui tournent. Il y a de beaux films en perspective.

C.-F. TAVANO.

" Le Courrier " à Tunis

Au CINÉMA NUNEZ. — *Les Grands*, une exquise comédie sentimentale (Pathé) réunissant des artistes de premier plan tels que Desjardins et l'exquise Simone Frevalles. Ce film, qui est une œuvre d'art, tient la vedette du programme. A côté de ce beau drame bien français, *Charlot* pâtissier, de l'Agence Générale. Ce film dépasse tout ce qu'on a vu comme production du grand pitre mondial. Bientôt *Les Mohicans de Paris.*

Aux VARIÉTÉS. — Ce cinéma nous présente cette semaine le premier film de la série des *Sept Péchés capitaux*, d'Eugène Süe, *L'Orgueil.* On nous assure pour très bientôt la grande vedette française si aimée des Tunisois, Suzanne Grandais, dans le *Siège des Trois* (Location Eclipse). Ce sera encore un succès de plus pour le Variétés-Cinéma qui nous donne chaque semaine des bandes de tout premier ordre. M. Amédée Sébastiani présentera prochainement *Forfaiture*, qui sera le clou de la saison.

A l'OMNIA-PATHÉ. — Succès des films Eclipse, Gaumont, l'Agence Générale et du Ciné-Location, Ferris. Ce

ATTENTION !

C'est toujours aux

CINÉMATOGRAPHES BORIE

7, Rue Noailles, 7, Marseille



que les Directeurs de la région du Midi trouveront des Programmes de *tout premier ordre* avec les meilleures **VEDETTES**

FRANÇAISES, ITALIENNES, & AMÉRICAINES

ET BIENTOT, de

grandes Exclusivités

? ? ?

Pas de Confusion !

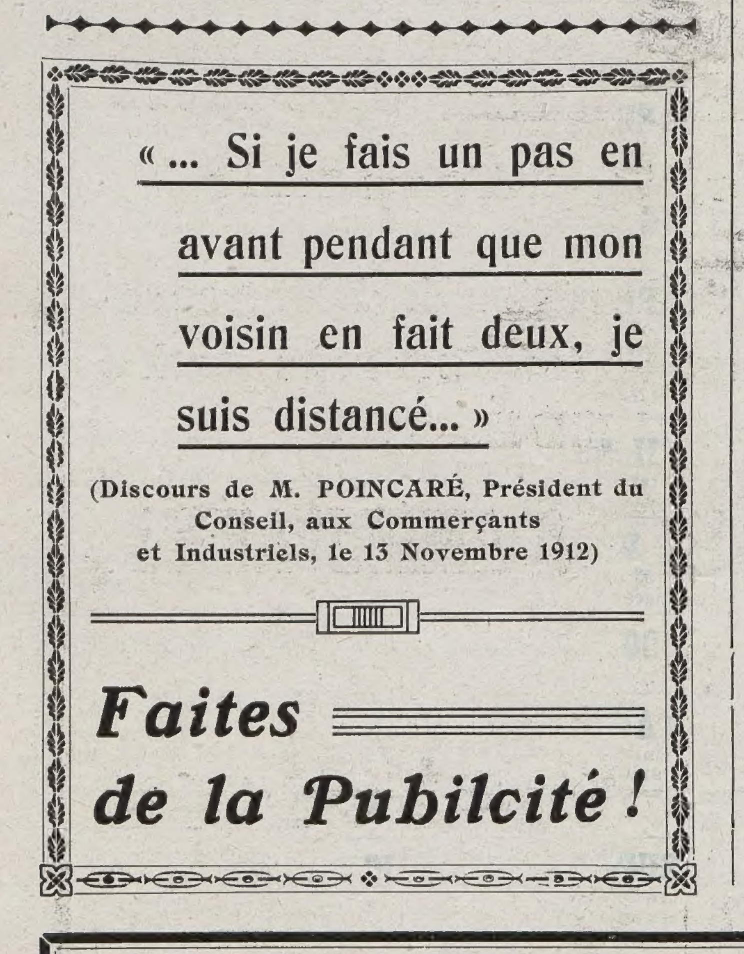
c'est toujours

7, Rue Noailles, 7 =:= Marseille

cinéma change de programme tous les deux jours. Après *Le Démon du logis* avec Pina *Menichelli*, on nous offre *El Jaguar* (Paramount Gaumont), dans lequel nous applaudissons le grand acteur japonais Sessue Hayakawa. Cette semaine, *Heureuse jeunesse* (Eclipse) et *Eclipse-Actualités*.

Au CINÉMA PALACE. — Music-hall avec Miss Nader et ses chats; Les Trèfles, duettistes; Masuma, comique, et une partie de cinéma.

André VALENSI.



AVIS

La copie de dernière heure doit être remise au « Courrier », 28, boulevard Saint-Denis, Paris, pour être publiée dans le numéro de la semaine, le mercredi avant 5 heures au plus tard.

Nous prions instamment nos clients de vouloir bien en prendre bonne note.

BIBLIOGRAPHIE

La Publicité, organe technique des annonceurs, qui a entrepris l'étude et la vulgarisation des moyens de publicité, vient de reprendre le cours de sa carrière interrompue par la guerre. Le domaine d'action de cette publication est des plus étendu. Il touche à l'économie politique, à l'organisation commerciale et industrielle, à l'exportation, aux arts de l'impression, etc. D'autre part, *la Publicité* intéresse directement, et de la façon la plus vive, tous ceux qui font des affaires de quelque sorte qu'elles soient, car tous ont besoin de la grande force nouvelle.

Dernière Heure.

Notre excellent confrère A. de Reusse, directeur d'*Hebo-Film*, brusquement terrassé par le mal qui sévit à Paris depuis quelque temps, a dû s'aliter samedi dernier, au moment précis où il s'apprêtait à se rendre à Toulon, où l'appelait un procès en cours.

A l'heure où paraissent ces lignes, A. de Reusse est hors de danger. Les diagnostics du docteur sont très rassurants. Il est probable que, si aucune complication inattendue ne survient, notre ami en sera quitte avec quelques semaines de repos.

En enregistrant le fait, nous adressons au bon lutteur qu'est de Reusse l'expression de toute notre sympathie et nos souhaits de prompte guérison.

PETITES ANNONCES

A l'exception des Demandes et Offres d'emplois qui sont insérées gratuitement, pour les démobilisés, toutes les petites annonces sont facturées 1 franc la ligne.

Les ordres d'insertion, en conséquence, doivent être accompagnés de leur montant en mandat-poste.

Ceux qui nous parviendront autrement ne seront ni exécutés, ni retournés.

Toutes les demandes de renseignement se référant aux petites annonces doivent nous apporter un timbre pour la réponse.

DEMANDES D'EMPLOIS

DÉMOBILISÉ désire acheter dans région Ouest **Petit Cinéma**. Affaire sérieuse. **Flers, 97** ***bis*****, Rue de la Constitution, Avranches (Manche).** (N° 6)

DIRECTEUR opérateur, libérable en mai, demande direction de Cinéma. Possède matériel de projection complet. Ecrire **G. G.** au *Courrier*. (N° 6)

ANCIEN DIRECTEUR de Cinéma, opérateur actuellement affecté au Service Cinéma de la 8e Armée, libéré de toute obligation militaire le 10 Février, demande emploi en France ou en Algérie, dans affaire cinématographique. Ecrire à **J. GASCUEL, 123, Rue de la Republique, Besseges (Gard).** (N° 7)

REPRÉSENTATION Commission, **L. DASSONVILLE, 17, rue de la Madeleine à Bruxelles.** Le mieux placé pour la vente des exclusivités en Belgique. (N° 7)

DÉMOBILISÉ électricien de l'armée, libre de suite, demande place opérateur, Directeur gérant Cinéma, fournirait caution, possède poste complet. Ecrire : Henri **BERTRAND, 22, avenue Carnot, ALAIS (Gard).** (N° 9)

OPÉRATEUR **ÉLECTRICIEN**, connaissant tous appareils, demande place. Excellentes références. Écrire : **M. JEAN, opérateur, Cinéma-Palace, Nantes** (Loire-Inférieure).

OPÉRATEUR **ÉLECTRICIEN** demande place. S'adresser à **Louis VAICOT, 22, rue Petite-Bilange, Saumur** (Maine-et-Loire).

OPÉRATEUR prise de vue. Aux Établissements Gaumont depuis 1905, actuellement disponible, demande place. **M. DOUMAIN, 50, rue Fessart, Paris.** (N° 9)

10 FRANCS (lire attentivement). Dans chaque ville un établissement fait le **minimum** écrivez-nous aujourd'hui-même, nous vous ferons une proposition qui ne vous coûtera **absolument rien** et qui vous fera faire le **maximum.**

Pour nous couvrir des frais divers, papiers, impressions, lettres, timbres, papiers d'affaires, envois recommandés, temps, etc., etc. Envoyez aujourd'hui la somme de 10 francs en mandat-poste, c'est tout ce que vous avez à dépenser.

Cette annonce est très sérieuse. Envoyez lettres et mandat, à **M. BOITELLE, 5, rue Saint-Hilaire, à Rouen** (Seine-Inférieure). (N° 9)

OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANTS sont demandés pour la Belgique et la France (Nord et Ouest). Ecrire avec références à la **Société Française Cinématographique « SOLEIL », 14, rue Thérèse. Paris** (1er Arr) (N° 7)

ASSOCIE demandé pour acheter et exploiter **Cinéma** Paris. Ecrire **RAVEL**. Bureau du « Courrier ». (N° 6)

ON DEMANDE bons pianistes pour Cinémas, pour Toul et la Lorraine, ainsi que de bons **Opérateurs - Electriciens.** Bons appointements et bonnes références exigées. S'adresser : Directeur, Cinéma-Pathé, Toul. (N° 8)

ON DEMANDE pour Saint-Nazaire, au **PALACE-THEATRE, Opérateur-projectionniste**, muni de sérieuses références. (N° 9)

J'OFFRE concession des consommations dans mon ciné, samedis, dimanches, jeudis et jours de fête, vaste emplacement et promenoir, accepterait combinaison au mois, à l'année, ou forfaitaire, m'écrire ou me voir tous les matins de préférence. **H. CHERON, 13, rue de l'Etang, Gagny (Seine-et-Oise).** (N° 9)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

REDRESSEUR tournant système Soulier, pour transformer le courant alternatif en courant continu. Appareil tout neuf. A vendre, s'adresser au "Courrier". (N° 8)

ON DÉSIRE acheter : fauteuils de théâtre ou cinéma, tables, chaises, guéridons, comptoirs, faire offres IMBERT, rue Bellegarde, 4, Toulouse. (N° 5)

APPAREIL CYCLORAMA pour vues stéréoscopiques circulaire. 18 places. A vendre avec vues. Conviendrait particulièrement à forain. Ecrire : **François**, au *Courrier*. (N° 6)

ACHAT, VENTE & LOCATION DE FILMS

FILMS **de stock.** Suis acheteur de grandes quantités de drames, comédies, documentaires, comiques etc., à l'état de neuf. Env. liste et prix à **H. DELSEMME, 30, Boulevard Magenta, Paris.** (N° 6)

A VENDRE à l'état de neuf diverses actualités, *Chambre Syndicale* et *Annales de la Guerre* du n° 53 à 92. S'adresser : CINE-LOCATION-FERRIS, 25, boulevard Bugeaud, Alger. (N° 4)

100 **STRAPONTINS** neufs ou d'occasion sont demandés d'urgence. Faire offres à **M. LESBROS, 40, rue d'Alésia, Paris** (14e). (N° 10)

FAUTEUILS à bascule neufs et sur commande, en bois et fer, solidité extra, prix avantageux. Disponibles : Écrire : **H. BAUDON, 345, rue Saint-Martin Paris.** (N° 10)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

SUPERBE OCCASION **Un matériel de café, un appareil Lemoine, orchestre** 25 musiciens, actionné par moteur électrique, avec **fond de cinéma 400 places.** Matériel de projection agencé, bancs, chaises, etc. Revenu net assuré **20.000 fr. — Scène pour représentation théâtrale** : Salle 20 mètres sur 11 de large avec galerie. **A vendre pour cause de décès. — Ecrire : NADO,** *Courrier* **28, Boulevard St-Denis Paris.** (N° 6)

A VENDRE **Cinéma Excelsior**, à Chalon-sur-Saône. Bel immeuble.) Salle très coquette. S'adresser à **M. WEGMANN, 7, place de l'Obélisque, Chalon-sur-Saône.** (N° 2)

DÉMOBILISÉ en Mars, cherche dans petite ville salle en location bail pour Ciné. Affaire très sérieuse. **LALLIER, 17, rue Marceau, St-NAZAIRE** (Loire-Inf.). (N° 5)

OCCASIONS

LIMOUSINE **Clément-Bayard** 6 places, excellent état, moteur 12 H.-P., 4 cylindres. Tres belle affaire pour chauffeur de taxi désirant se mettre à son compte. A vendre. S'adresser au " Courrier ", 28, boul. St-Denis, Paris.

Le Gérant : Charles Le Fraper.

Imprimerie du Centre de Paris, 58, rue Grenéta, Paris

"BRIFCO"

PELLICULE VIERGE POSITIVE et NÉGATIVE

:: :: Fabriquée à Ashtead, Angleterre, par les meilleurs techniciens du monde, cette pellicule à fait ses preuves dans son pays d'origine où elle s'est imposée comme la plus solide et la plus régulière des marques connues.

Concessionnaire Exclusif : 

Jacques HAÏK, 83bis, Rue Lafayette, PARIS (9e)